

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

Les Comptes Nationaux en base 2005

<i>Les comptes nationaux du Cameroun et les changements méthodologiques</i>	2
<i>Changement de base des comptes nationaux en 2005 : Leçons tirées</i>	8
<i>Comptes Nationaux 2005 : rétropélation de 1993 à 2011</i>	27

Décembre 2013

Institut National de la Statistique

B.P :134 Yaoundé – Cameroun Tel : (237) 22 22 04 45 Fax : 22 23 24 37

Site Web: www.statistics-cameroon.org

Les comptes nationaux du Cameroun et les changements méthodologiques

Contexte international

Pour mesurer la croissance économique, la Commission Statistique des Nations Unies a adopté le Système de comptabilité nationale (SCN) qui est un ensemble complet, cohérent et flexible de comptes macroéconomiques, destiné à satisfaire les besoins des utilisateurs.

Le Cameroun n'est pas resté en marge de cette démarche progressive et évolutive d'amélioration préconisée par le système des Nations Unies. C'est ainsi que le système dit « de Courcier », s'appuyant sur le SCN 1953, a permis d'élaborer les premiers comptes nationaux des années 1959, 1962/63, 1963/64 pour le Cameroun Oriental et les comptes de la nation de 1969 et 1970. Les comptes de 1971 à 1993 ont été élaborés à partir du SCN 1968, tandis que le SCN 1993 a été utilisé pour produire les comptes de 1989/90 à 2001/02, et la série 1993 à 2011 avec comme base statistique l'année 1989/90.

En 2008, les Nations Unies ont adopté un nouveau système de comptabilité nationale. La mise en œuvre du SCN dans un pays a pour première étape la construction d'une année de base. Pour cette année-là, il est établi les comptes en niveau pour chacune des opérations de chaque branche d'activités et de chaque secteur institutionnel.

Justification

Cependant, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'année de base, la qualité des comptes se dégrade. En effet, les erreurs sur les évolutions annuelles peuvent se cumuler et les choix méthodologiques ou les arbitrages opérés sur l'année de base peuvent se révéler d'autant moins pertinents que la réalité est mouvante. Il faut alors changer d'année de base.

Plusieurs pays dans le monde ont déjà procédé à des changements du système des comptes nationaux.

Tableau 1 : Impact des changements méthodologiques pour certains pays.

Pays	Objet du changement	Impact sur le PIB
Cameroun	Mise en œuvre du SCN 1993 (contre SCN 1968 précédemment)	Hausse du PIB de 14% en 1990
Comores	Mise en œuvre du SCN 1993 (contre SCN 1968 précédemment)	Hausse du PIB de 50% en 2007
France	Rebasement 1995 (ancienne base 1980)	Hausse du PIB de 2,4% en 2003
	Rebasement 2005 (ancienne base 2000)	Baisse du PIB de -0,8% en 2008
Ghana	Mise en œuvre du SCN 1993 (contre SCN 1968 précédemment)	Hausse du PIB de 60% en 2006
Maroc	Mise en œuvre du SCN 1993 (contre SCN 1968 précédemment)	Hausse du PIB de 11,8% en 1998

Cas du Cameroun

L'élaboration de la nouvelle année de base 2005 au Cameroun a donc permis d'introduire des innovations du SCN 2008, de prendre en compte les nouvelles classifications internationales, d'utiliser de nouvelles sources de données, mais aussi, de rectifier des erreurs qui n'avaient pu être détectées lors de la construction de la base précédente.

...Des changements conceptuels

Sur le plan conceptuel, la nouvelle base intègre la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du SCN 1993 non intégrées dans l'ancienne base et la prise en compte d'un certain nombre d'innovations consignées dans le SCN 2008, entre autres :

- la répartition des services d'intermédiation financière indirectement mesurés par secteurs institutionnels et par branche d'activité ;
- la prise en compte d'une partie de l'immatériel, en particulier les bases de données et les logiciels ;
- l'estimation de la production de l'assurance non-vie par les indemnités ajustées ;
- l'amélioration du champ de couverture de la production des ménages ;
- l'inclusion des revenus réinvestis du reste du monde.

...Une mise à jour des nomenclatures

Le passage à l'année de base 2005 a également été l'occasion de mettre à jour la nomenclature des activités et des produits du Cameroun de manière à intégrer les changements de la quatrième révision de la Classification Internationale Type par Industrie (CITI rév.4) et à l'adapter aux évolutions de l'économie nationale. Ce changement de nomenclature permet d'avoir une nomenclature plus comparable au plan international, des regroupements plus adaptés aux activités d'aujourd'hui, et surtout, une décomposition plus fine des services, pour améliorer l'analyse du secteur tertiaire, de plus en plus important dans notre économie.

...L'utilisation de nouvelles sources de données

Le changement d'année de base se justifie également par la disponibilité des résultats d'importantes opérations statistiques de référence notamment : le troisième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 3) de 2005, l'Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2005, la troisième Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 3) de 2007 et le Recensement général des entreprises (RGE) de 2009.

Comparaison des comptes 2005 dans les deux bases¹

Les résultats des nouveaux comptes nationaux du Cameroun montrent que le Produit Intérieur Brut (PIB) de 2005 a été réévalué à la hausse de 8,2 % par rapport à celui établi dans le cadre de l'ancienne année de base 1989/90.

Optique de production

Une comparaison des valeurs ajoutées révèle une contribution du secteur primaire pour -3,8 points, le secteur secondaire pour 0,7 points et le secteur tertiaire pour 11,1 points.

Tableau 2 : Comparaison du PIB de 2005 par secteur d'activités (valeur en milliards FCFA).

Secteur d'activité	Ancienne base 1989/90		Nouvelle base 2005		Ecart relatif (en %)
	Valeur	En %	Valeur	En %	
Primaire	1 668	19,1	1 333	14,1	-3,8
Secondaire	2 595	29,7	2 659	28,1	+0,7
Tertiaire	3 825	43,7	4 795	50,7	+11,1
SIFIM	-58	-0,7			
Total valeur ajoutée	8 088	92,4	8 787	92,8	+8,0
Impôts et taxes nets des Subventions	662	7,6	678	7,2	+0,2
PIB 2005	8 750	100,0	9 465	100,0	8,2

¹ Pour plus de détails, se référer au document «Changements de l'année de base des comptes nationaux en 2005 : leçons tirées».

Optique de dépense

Le poids des dépenses de consommation finale est quasiment stable (81,9% dans l'ancienne base contre 79,8% dans la nouvelle). La formation brute de capital fixe (FBCF) progresse de 32,6% dans la nouvelle base et contribue pour 5,8 points à la variation du PIB. Ainsi, le taux d'investissement s'améliore de 17,7% à 21,7%. Les exportations de biens et services varient de +30,1%, soit une contribution de 6,1 points à la hausse du PIB ; de même que les importations de biens et services qui enregistrent une progression de 32,8% par rapport à l'ancienne base pour une contribution de -7,1 points à la variation du PIB.

Tableau 3 : Ventilation du PIB de 2005 selon les emplois (valeur en milliards de FCFA).

Opérations	Ancienne base 1989/90		Nouvelle base 2005		Ecart relatif (en %)
	Valeur	En %	Valeur	En %	
Dépenses de consommation finale	7170	81,9	7551	79,8	+4,4
Formation brute de capital fixe	1547	17,7	2052	21,7	+5,8
Variations des stocks	121	1,4	29	0,3	-1,1
Exportations de biens et services	1790	20,5	2328	24,6	+6,1
Importations de biens et services	1879	21,5	2496	26,4	+7,1
PIB	8 750	100,0	9 465	100,0	+8,2

La rétropération des comptes de la base 2005²

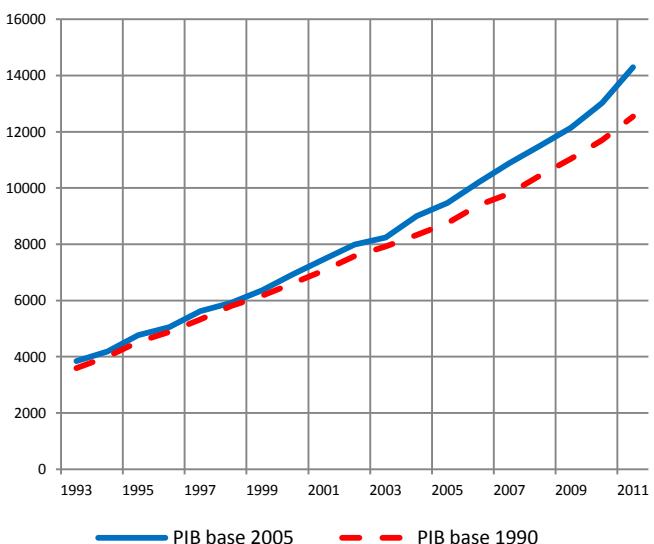
À la suite du changement de l'année de base, l'exercice de rétropération des comptes est

nécessaire afin de disposer des séries longues, cohérentes et homogènes des comptes nationaux devant alimenter les modèles de projection macroéconomiques du Gouvernement et des partenaires au développement nécessaires au pilotage des politiques économiques et sociales.

La rétropération consiste à recalculer les anciens comptes (série 1993-2011, base 1989/90) pour y incorporer les principes comptables, les méthodes d'estimations et les classifications statistiques de la nouvelle base 2005.

Ainsi, sur la période 1993 à 2011, le Produit Intérieur Brut (PIB) de la nouvelle base 2005 est en moyenne plus élevé de 5,5% par rapport à celui de l'ancienne série. Toutefois, entre 1993 et 2003, l'écart relatif entre les deux séries est faible, en moyenne 4,2%. Par contre, l'écart relatif est plus important sur la période 2004-2011, en moyenne 9,9%. Cette évolution justifie le changement de l'année de base en 2005, traduisant ainsi de profondes mutations dans la structure de l'économie, quinze ans après l'année de base 1990.

Graphique 1 : Evolution des PIB nominaux de 2005 selon les bases 2005 et 1989/90 (en milliards de FCFA).



² Pour plus de détails, se référer au document « Rétropération des comptes nationaux de la base 2005 »

Perspectives

Certaines questions pertinentes liées à la mise en œuvre restent posées. Il s'agit, entre autres, de :

- la clarification et la prise en compte de la production non marchande de la Banque Centrale dans un contexte d'une banque sous-régionale avec des antennes locales dans les pays ;
- l'estimation du service de capital et son impact sur les opérations et les agrégats devraient être évalués avant sa mise en œuvre dans les comptes nationaux ;
- l'extension du cadre central pour inclure les autres changements d'actifs dans les comptes d'accumulation et les comptes de patrimoine.

Au demeurant, l'élaboration des comptes nationaux retropolés des années 1993 à 2011 sera parachevée par la production des comptes des secteurs institutionnels de ladite période.

Ces travaux seront poursuivis pour les années antérieures, afin de permettre au Cameroun de disposer d'une série de comptes nationaux depuis 1959, élaborés dans un seul système de comptabilité nationale à savoir le SCN 2008 et aptes à satisfaire les besoins des différents utilisateurs.

Le calendrier de passage à la nouvelle série des comptes nationaux sera préalablement communiquée et les dispositions prises pour faciliter l'accès aux données.

Equipe Technique

Supervision générale

1. *TEDOU Joseph, Directeur Général, Institut National de la Statistique (INS)*

2. *SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint, INS*

Coordination technique

1. *NEPETSOUN, Chef du Département des Synthèses et des Analyses Economiques*

2. *NGHOGUE VOUFO Léonel Erith, Chef de Cellule des comptes provisoires et des comptes régionaux*

Equipe de rédaction

1. *KAMSU KAGO Brice, Chargé d'Etudes Assistant*

2. *DIFFO Joé Clauvis, Chargé d'Etudes Assistant*

*Changement de base des comptes nationaux en
2005 : Leçons tirées*

Sommaire

Sommaire	9
Sigles et abréviations	10
Résumé.....	11
0.Introduction	12
I.Mise en place de l'année de base 2005	13
I.1 Amélioration de la qualité des données.....	13
I.2 Poursuite de la mise en œuvre du SCN 1993.....	15
II.Résultats des travaux de l'année de base 2005	19
II.1 Résultats selon l'optique de production.....	20
II.2 Comparaison selon l'optique de dépense	22
III.Conclusion et perspectives.....	25

Sigles et abréviations

BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CF	Consommation Finale
CITI	Classification Internationale Type par Industrie
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERE	Equilibre Ressources-Emplois
FBCF	Formation Brut de Capital Fixe
FORPRIX	Formation des prix des produits agricoles
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GICAM	Groupement Inter-Patronal du Cameroun
GIE	Groupe d'Intérêt Economique
INS	Institut National de la Statistique
ISBL	Institution Sans But Lucratif
ISBLSM	Institution Sans But Lucratif au service des ménages
MCS	Matrice de Comptabilité Sociale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SIFIM	Intermédiation Financière Indirectement Mesuré
SNIS	Système National d'Information Statistique
SYNDUSTRICAM	Syndicat des Industriels du Cameroun
TCEI	Tableau des Comptes Economiques Intégrés
TEI	Tableau des Echanges Inter industriels
TRE	Tableau Ressources-Emplois

Résumé

Ce document décrit la mise en place de la nouvelle année de base des comptes en 2005 au Cameroun. Trois enjeux méthodologiques furent identifiés :achever d'appliquer certains aspects du SCN 1993 relatifs aux ménages, intégrer certaines recommandations du SCN 2008 en relation avec l'économie camerounaise et mettre à jour les nomenclatures affectées par la sortie de la CITI révision 4. Outre les changements conceptuels, la nouvelle base prend en considération les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2005, de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 1) de 2005, de la troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 3) de 2007 et du Recensement Général des Entreprises (RGE) de 2009.

Ces changements ont conduit à un niveau du PIB de 2005 plus élevé de 8,2% par rapport à son niveau selon l'ancienne base 1989/90, décomposés en 4,4% pour la consommation finale, 4,7% pour la formation brute de capital et -0,9% pour les exportations nettes.

Par ailleurs, cette variation du PIB est imputable à -0,39% aux changements du SCN 2008, 0,35% aux améliorations du SCN 1993, et 7,97% à l'amélioration de la qualité des données notamment 2,11% pour l'auto-construction des ménages en logement, 1,58% pour la consommation de capital fixe des administrations publiques (APu), 1,57% pour le loyer imputé et 1,1% pour les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Mots clés : Comptes nationaux, année de base, SCN

0. Introduction

Les comptes nationaux du Cameroun passent de la base 1989/1990 à la base 2005, au terme d'un processus qui a débuté en 2008. Outre la vétusté de l'ancienne base, ce changement d'année de base s'imposait par la nécessité de mise à jour périodique des concepts, des nomenclatures, des sources de données et des méthodes qui fondent l'estimation des comptes nationaux, afin qu'ils reflètent aux mieux la réalité économique du pays.

Le passage à l'année de base 2005 a également été l'occasion de mettre à jour la nomenclature des activités et des produits du Cameroun de manière à intégrer les changements de la quatrième révision de la Classification Internationale Type par Industrie (CITI rév. 4) et à l'adapter aux évolutions de l'économie nationale.

S'agissant des sources de données, le changement d'année de base se justifie par la disponibilité des résultats d'importantes opérations statistiques de référence, notamment : le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005 (RGPH 2005), l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2005 (EESI 1), la troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages de 2007 (ECAM 3) et le Recensement Général des Entreprises (RGE) de 2009.

Sur le plan conceptuel, la nouvelle base intègre certaines recommandations du Système de Comptabilité Nationale de 2008 et de 1993 non prises en compte dans l'ancienne base.

Ainsi, les exigences du SCN 2008 qui ont été respectées sont :

- calcul et ventilation du Service d'Intermédiation Financière Indirectement Mesuré (SIFIM) par secteur institutionnel et par branche d'activité ;
- calcul de la production de l'assurance non-vie à partir des indemnités ajustées ;
- inclusion des suppléments de primes dans l'estimation de la production de l'assurance vie et non-vie ;
- inclusion des dépenses d'acquisitions d'équipements militaires à usage civil et militaire dans la formation brute de capital fixe (FBCF) ;
- inclusion de la croissance des forêts cultivées dans la FBCF ;
- inclusion des revenus réinvestis du reste du monde.

Poursuivant la mise en œuvre du SCN 1993, la production non marchande des ménages en recherche d'eau de consommation a été estimée à partir des données d'ECAM 3, ce qui a conduit à un doublement de la dépense de consommation finale des ménages en eau. De même, une estimation de la FBCF des ménages en auto-construction a été effectuée. Ainsi, en utilisant les données des enquêtes ECAM 2 et ECAM 3, près de la moitié de la FBCF en auto-construction de l'ancienne base doit être rajoutée à la production dans la nouvelle base des comptes 2005.

S'agissant du cadre central du SCN et de la qualité des données, deux améliorations majeures ont été opérées : l'élaboration des comptes financiers et la décomposition de la FBCF par secteurs d'activité.

Le document est structuré en deux sections. La première relate les différents changements effectués et les innovations du SCN mises en œuvre dans l'année de base 2005 et la seconde section compare les résultats de la base 2005 à ceux de la même année selon l'ancienne base 1989/90.

I. Mise en place de l'année de base 2005

La mise en œuvre de la base 2005 s'est faite dans un contexte marqué par trois éléments principaux : l'amélioration de la qualité des sources de données, la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du SCN 1993 et la prise en compte d'un certain nombre d'innovations consignées dans le SCN 2008.

I.1 Amélioration de la qualité des données

La stratégie d'élaboration de l'année de base 2005 avait identifié quatre défis majeurs ayant trait aux données sources : le RGPH 2005, l'EESI 2005, l'ECAM 2007, et le RGE 2009.

De même, la description de l'activité devait être améliorée notamment dans le cas des travaux infrastructurels pour la distribution d'eau et d'électricité. De plus, toutes les sources de données devaient être revisitées pour alimenter les opérations des comptes financiers.

➤ Recensement général de la population et de l'habitat de 2005 (RGPH2005)

Le RGPH 2005 a fournit les données de base sur les propriétaires occupant leur logement pour estimer leur production et la formation brute de capital fixe en logements.

Encadré 1 : Estimation de la production non marchande des propriétaires occupant leur logement

La méthodologie mise en œuvre peut être résumée en trois principales étapes. Partant de l'ECAM 3, une estimation des taux moyen de croissance de propriétaires est réalisée par type de logement et par milieu. Ces taux moyens sont rétropolés sur l'année 2005 pour déduire le nombre de nouveaux logements occupés par leur propriétaire. Enfin, des coûts unitaires sont appliqués pour estimer la valeur de la production non marchande et de la FBCF de propriétaires occupant leur logement.

En effet, la définition administrative du milieu urbain (tout chef lieu d'unité administrative) avait conduit à l'abandon de l'utilisation des données du RGPH. La même méthodologie a été appliquée aux données d'ECAM 3 qui définit le milieu en fonction du niveau de développement des infrastructures, ce qui donne un niveau de production de 396 milliards. Quoique la construction de logement par les propriétaires fût incluse dans l'ancienne série, il est vraisemblable que la valeur ait été sous-estimée dans le prolongement des séries après son estimation à partir du RGPH de 1987.

➤ Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2005 (EESI 1)

Cette source fournit des données sur l'emploi et le compte de branche des unités de production informelles au niveau national. L'emploi fournit dans le compte de branche a permis la validation des ratios économiques tels que la productivité (production et valeur ajoutée par unité de travail), les salaires par tête et le revenu d'exploitation par unité de travail. Elle a permis de réévaluer les activités de revente d'eau et d'électricité qui avaient été sous estimées

dans l'ancienne base. De plus, elle a permis le classement des activités informelles comme la revente des produits de télécommunication (CITI Rév.4).

En somme, l'intégration des données de l'enquête de 2005 a augmenté la valeur ajoutée du secteur informel hors primaire et hors production non marchande des ménages de 20 milliards contribuant de 0,23% à l'augmentation du PIB.

Le SCN recommande d'examiner l'emploi en termes de poste de travail et d'heures travaillées. La première recommandation est mise en œuvre dans les comptes nationaux et la seconde se heurte à la disponibilité des informations de base, d'où l'utilisation des effectifs par activité.

Dans l'EESI 2005, les activités du secteur primaire à l'exception de la sylviculture et l'exploitation forestière ont été exclues du champ de l'enquête. Par ailleurs, l'enquête a fourni des taux de marge de commerce calculés à partir des ventes et des achats des commerçants.

➤ Enquête Camerounaise auprès des Ménages de 2007 (ECAM 3)

L'intégration des données de l'ECAM 3 ont permis d'estimer la dépense de consommation finale des ménages par produits et d'élaborer le compte des branches des activités du secteur primaire.

Dans l'ensemble et après arbitrage des données, la dépense de consommation finale des ménages de l'année 2005 augmente de 46 milliards comparativement à la valeur de 2005 selon l'ancienne base 89/90. Un élément important de cette consommation des ménages est le loyer imputé dont l'estimation se situe autour de 365 milliards contre 140 milliards dans l'ancienne série.

Malgré l'ajout de l'estimation des produits de la cueillette, la valeur ajoutée des activités du primaire réalisées par les ménages a baissé de 73 milliards par rapport à la valeur de l'ancienne série du SCN 1993.

Encadré 2 : Estimation de la consommation finale des ménages

En partant de l'ECAM 3, la consommation finale par produits (CF) est obtenue par rétropolation. Sous l'hypothèse que les habitudes de consommation ne changent pas rapidement, le taux de croissance moyen de la population (2,6% selon le RGPH 2005) a été utilisé pour approcher l'indice de volume et souligne la nécessité d'organiser des enquêtes de consommation sur une base annuelle. Les indices de prix sont fournis par l'indice de prix à la consommation finale. La démarche consiste à déflater la valeur courante de la CF de 2007 par l'indice général des prix de 2007 (1,1%). On obtient la CF constante de 2007. Cette valeur est ventilée par produit sur une structure obtenue en déflatant les valeurs de 2007 par l'indice de prix de chaque produit. La CF constante de 2006 est rapportée à l'indice de volume (2,6%) pour obtenir le montant global de la CF courante de 2006. Cette CF courante est répartie par produit suivant la structure de 2007. Cette procédure est réitérée jusqu'à obtention de la CF courante de 2005. Les indices de prix par produits de 2007, 2006 et la structure de la CF 2007 par produits permettent d'obtenir la structure de la CF par produits pour l'année 2005 en marchande et non marchande.

ECAM 3 n'a pas permis d'estimer les paiements partiels aux administrations publiques (estimés

à 32 milliards de FCFA) qui sont disponibles dans les fichiers administratifs.

En considérant les activités du secteur primaire dans ECAM 3, le poids des ventes permettait de déterminer le classement du ménage dans le mode de production informel ou dans le mode de production des ménages pour compte propre. La valeur de 2007 était ensuite rétropolée pour obtenir le niveau de 2005 en utilisant les indices de volume et de prix d'autres sources de données (AGRISTAT et indice national des prix).

➤ Le recensement général des entreprises modernes de 2009 (RGE 2009)

Les données du RGE prises en compte concernent essentiellement les institutions sans but lucratif (ISBL) et les nouvelles branches introduites du fait de la modification de la nomenclature des activités.

L'exploitation des ces données a permis d'élaborer le compte de branche des ISBL à travers l'utilisation de l'emploi, des salaires bruts, des cotisations sociales et des consommations intermédiaires et de mettre en exergue les activités de services de holding, trusts, fonds et services financiers similaires.

L'impact de la prise en compte des données du RGE sur la réévaluation du PIB par rapport à l'ancienne série est difficile à chiffrer du fait des nombreux arbitrages ayant eu lieu sur les données des secteurs institutionnels et sans report dans les sous-secteurs. S'agissant des ISBLSM, leur valeur ajoutée en 2005 a été estimée à 122 milliards et contribue de 1,1% à l'augmentation du PIB par rapport à l'ancienne base. La production des services de holding, trusts, fonds et services financiers similaires est évaluée à 4,5 milliards et leur valeur ajoutée à 3,4 milliards de F CFA.

Encadré 3 : Estimation de la production non marchande des ISBLSM

Un effectif de 1 956 ISBL a été dénombré lors du RGE 2009. Il s'agissait de Coopérative (486), Groupement d'initiative commune (GIC) (27), Groupement d'Initiative Economique (GIE) (99), des Organisations Non Gouvernementales (ONG) (330) et d'autres associations non précisées (1014). Ces effectifs sont à comparer aux données officielles où le Ministère en charge de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ne reconnaît que très peu d'ONG.

Ces ISBL ont été considérées comme ISBLSM uniquement quand elles intervenaient dans les activités d'éducation, de santé et d'assistance sociale. Dans les autres cas, elles ont été considérées comme des entreprises individuelles non constituées en sociétés du secteur formel des ménages à l'exception de celles intervenant dans les activités financières (33) et classées avec les sociétés financières.

I.2 Poursuite de la mise en œuvre du SCN 1993

Quatre recommandations du SCN 1993 ont été mises en œuvre : améliorer l'estimation de la consommation finale des ménages en incluant les activités comme la recherche d'eau, améliorer

le traitement des marges en séparant les marges de commerce et les marges de transport, élaborer les comptes financiers et ventiler la FBCF par secteur d'activités.

(i) La consommation non marchande en eau (recherche d'eau) a été estimée à 31 milliards, à ajouter aux 39 milliards de dépenses marchandes. Cette estimation de la production des ménages en recherche d'eau (égale à la dépense de consommation finale) contribue à augmenter le PIB de 0,4%.

Encadré 4 : Estimation de la consommation finale non marchande en eau

A titre de rappel, la recherche d'eau n'était pas incluse dans la consommation finale non marchande des ménages lors de l'ECAM3. Ainsi, 22% des ménages en milieu urbain et 83% en milieu rural n'avaient aucune dépense en eau dans l'enquête.

Pour estimer les dépenses des ménages en recherche d'eau, des strates ont été considérées. Chacune des 12 régions a été divisées en deux milieux. Dans chaque strate, deux groupes ont été formés : le premier comprend les ménages ayant des dépenses en eau et le second les autres ménages. Chaque ménage du second groupe est supposé avoir un comportement semblable à la moyenne des ménages du second groupe de son milieu et donc consomme la moyenne des dépenses de cette strate.

(ii) Dans l'ancienne série des comptes nationaux, les marges de transport étaient fusionnées aux marges de commerce. L'inconvénient de cette méthodologie était une surestimation de la production des activités commerciales et une sous-estimation des activités de transport.

L'éclatement des marges et la prise en compte des nouveaux taux de marge ont augmenté les marges de 11,1% mais son impact sur le PIB est peu significatif. Précisément, la valeur ajoutée du commerce a diminué de 13% alors que celle des activités de transport a augmenté de 68,6%.

Encadré 5 : Eclatement des marges de commerce et de transport

L'éclatement des marges s'est appuyé sur trois sources de données : l'enquête FORPRIX (Formation des Prix) de 2003 qui fournissait les marges de commerce et de transport sur 12 produits agricoles ; EESI 1 qui fournissait les ventes et les achats des commerçants par biens ; et l'enquête de comptabilité nationale réalisée en 2010 sur les marges de commerce et de transport sur l'ensemble des biens.

(iii) Pour élaborer les comptes financiers, les données sources ont été revisitées pour inclure les actifs financiers ; un défi majeur était de réconcilier le besoin ou la capacité de financement du compte de capital et du compte financier ; cet arbitrage n'a pu être réalisé qu'après plusieurs synthèses.

(iv) Ventilation de la FBCF par secteur d'activité

Encadré 6 : Ventilation de la FBCF par secteur d'activité

Pour ventiler la FBCF par secteur d'activités, les informations contenues dans les données sources ont été utilisées comme données de structure et la méthode RAS a été mise en œuvre dans la dernière étape avec les produits en lignes et les secteurs institutionnels et branches d'activités en colonne. Les marges de la méthode RAS ont été obtenues en deux étapes : la première étape fournissait la FBCF pour chaque produit à partir des ERE ; la seconde étape ventilait la FBCF des secteurs institutionnels tirés du TCEI par secteur d'activités sur la base de la structure fournie par les données sources.

I.3 Prise en compte de certaines recommandations du SCN 2008

La décision de mettre en place une nouvelle année de base avait coïncidé avec la sortie du SCN 2008. Au regard du système national d'information statistique (SNIS) et des potentialités locales, sept défis majeurs du nouveau système furent identifiés : le calcul de la production de l'assurance non-vie par le calcul des indemnités ajustées ; le calcul du SIFIM à partir des dépôts et des crédits des secteurs institutionnels et d'un taux d'intérêt de référence ; l'inclusion des dépenses d'armement dans la FBCF ; le calcul de la production non marchande des banques centrales ; l'inclusion des bases de données, des logiciels et des produits intangibles dans la FBCF ; la prise en compte des sociétés de holding dans les activités financières ; et la création d'un sous-secteur pour les ISBL.

a) Le calcul de la production de l'assurance non-vie par le calcul des indemnités ajustées

Le changement de la méthodologie de calcul de la production de l'assurance non-vie en procédant par des indemnités ajustées a réduit la valeur ajoutée de -1 938 millions de FCFA et contribue de -0,02 au PIB.

Encadré 7 : Estimation de la production de l'assurance non-vie

L'approche anticipative a été utilisée pour estimer les indemnités ajustées à considérer dans la procédure de calcul de la production de l'assurance non-vie. La fonction moyenne des excès a été utilisée pour détecter les seuils des indemnités en vue d'identifier les valeurs extrêmes. Ces valeurs extrêmes étaient concentrées sur les années 2000 et 2001 liées au crash du Combi de la Cameroon Airlines en 2000. En effet, quoique plusieurs catastrophes soient survenues dans la période sous-revue (explosion de gaz du lac Nyos en 1986 occasionnant la mort de près de 1 746 personnes, catastrophe de Nsam en 1998 où des wagons citerne transportant du carburant ont pris feu causant la mort de près de 200 personnes, et de nombreux incendies dans les marchés), le marché de l'assurance joue un rôle très faible avec un taux de pénétration inférieur à 1%. La différence entre la valeur extrême et le seuil doit être affectée aux 10 prochaines années après lissage de la série normale (série ayant des valeurs en dessous du seuil). Le lissage de Box & Jenkins a été préféré au lissage exponentiel sur le critère de la variance minimale des résidus.

b) Calcul de SIFIM

Le SCN 2008 recommande de calculé le SIFM pour chaque secteur institutionnel. Ce changement méthodologique a permis dans l'ensemble de baisser le niveau du PIB de 38 milliards, (contribution de -0,44%). Par ailleurs, il accroît le revenu national brut (RNB).

Encadré 8 : Méthodologie d'estimation du SIFIM

Suivant le SCN 2008, le SIFIM a été calculé pour chaque secteur institutionnel. La première tentative a été de calculer les intérêts à partir, d'une part, des crédits et des dépôts disponibles dans les statistiques monétaires diffusées par la banque centrale, et d'autre part, des taux d'intérêt des secteurs. Malheureusement, seul le plafond d'intérêt sur les crédits et le plancher d'intérêt sur les dépôts étaient diffusés par la banque centrale. Cette tentative a abouti à une valeur du SIFIM très élevée comparée à la différence entre les intérêts sur les crédits et les intérêts sur les dépôts représentant le SIFIM selon le SCN1993. Une seconde tentative a consisté à partir du montant des intérêts pour déduire les crédits et les dépôts. Le taux d'intérêt de référence a été appliqué à ces crédits et dépôts pour obtenir les intérêts de référence par secteur institutionnel. Le SIFIM total calculé par cette méthode était toujours trop élevé par rapport à celui du SCN 1993 mais le coefficient multiplicateur avait diminué.

Finalement, Il a été décidé de mettre en œuvre la première méthode après avoir discuté avec les banquiers pour estimer des taux d'intérêt par secteur. Pour calculer le SIFIM importé et exporté, les hypothèses suivantes ont été retenues : les revenus d'investissement des institutions financières sont utilisés pour le calcul du SIFIM exporté alors que les revenus d'investissement du Gouvernement et des sociétés non financières sont utilisés pour le calcul du SIFIM importé ; et les revenus liés à l'aide bilatéral et multilatéral sont exclus. Un article est disponible à l'INS sur la méthodologie de calcul du SIFIM dans la base 2005 selon le SCN 2008 et son impact sur les agrégats économiques.

c) l'inclusion des bases de données, des logiciels et des produits intangibles dans la FBCF

Le SCN 2008 recommande que la recherche et développement, les patentés et licences (y compris les logiciels et les bases de données) qui étaient selon le SCN 1993 classés en consommation intermédiaire soient classés en FBCF.

Ce changement a contribué à une augmentation de la FBCF de 0,2% et une réévaluation du niveau du PIB de 0,04%. Ce travail s'est fait sur la base des données sur ces produits disponibles dans les déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises.

d) la prise en compte des sociétés de holding dans les activités financières

Le SCN 2008 et la CITI rév.4 de 2008 considèrent les sociétés de holding comme détenant les capitaux des entreprises sans exercer une activité de gestion et produisant un service financier. Le SCN 1993 recommandait d'assigner ces sociétés, qui étaient du reste, mal identifiées dans l'ancienne série, au secteur institutionnel concentrant l'activité principale du groupe. Le RGE

2009 a permis d'identifier de telles sociétés et leur intégration en 2005 a relevé le PIB en valeur absolue de 3,4 milliards de FCFA.

e) la création d'un sous-secteur pour les ISBL

Les travaux avec l'Université John Hopkins et une alternative du SCN 1993 avaient abouti à la modification des sous rubriques de la nomenclature des secteurs institutionnels en permettant la création des sous-secteurs pour les ISBL dans les secteurs suivants : sociétés non financières, sociétés financières et administrations publiques. Ces travaux ont donc anticipé la recommandation du SCN 2008 sur la création d'un sous-secteur pour les ISBL dans les trois secteurs institutionnels. Ainsi, par exemple, les unités économiques telles que le GICAM, le SYNDUSTRICAM et les Chambres économiques ont été classées dans le secteur des sociétés non financières. Dans l'ancienne série, ces unités étaient considérées comme des ISBLSM.

f) Autres innovations du SCN 2008

Les autres défis du SCN 2008 pertinents pour notre économie ne modifient pas les résultats de la série selon le SCN 1993 pour les raisons suivantes. La recommandation du SCN 2008 au sujet de l'inclusion des armements militaires dans la formation brute de capital était déjà appliquée dans l'ancienne série face à la difficulté de séparer les armements à usage civil de ceux à usage militaire. De même, la production non marchande en service de régulation de la Banque Centrale n'a pas été intégrée, car la BEAC est une extraterritorialité.

II. Résultats des travaux de l'année de base 2005

En définitive, l'impact des différents changements sur le PIB de la nouvelle base 2005 est résumé dans le tableau 1 ci-dessous.

La contribution totale de la prise en compte des changements du SCN 2008 est de -0,39% essentiellement due à l'importation de SIFIM alors que la prise en compte de la recherche d'eau suivant le SCN 1993 augmente le PIB de 0,35%. De même, l'utilisation de nouvelles sources de données a augmenté le PIB de 7,97% du fait principalement de la construction des ménages propriétaires, du loyer imputé et de la consommation de capital fixe des APu. D'autres écarts, comptant pour 0,25%, pourraient être décrits comme des changements de nomenclature (mise en œuvre de la CITI Rév.4), l'utilisation des nouvelles méthodes de calcul (éclatement des marges de commerce et de transport). Cependant, la contribution précise de chaque composante est difficile à estimer.

Tableau 1 : Contribution aux écarts du PIB de 2005 par rapport à la valeur de 2005 selon l'ancienne base 1989/90.

Source d'écart	Valeur ajoutée dans les comptes 2005	Ecart Absolu (millions de F CFA)	Ecart Relatif* (%)
SCN 2008		-33 762	-0,39
Service d'Assurance non vie	58 023	-1 938	-0,02
SIFIM	82 807	-38 440	-0,44
Sociétés de Holding	3 439	3 439	0,04
R&D, base de données, licence, etc.	3 177	3 177	0,04
Banque centrale			
FBCF en armement			
Service de capital			
SCN 1993		30 349	0,35
Recherche d'eau	30 349	30 349	0,35
Amélioration des données		697 834	7,97
Loyers imputés	277 554	137 449	1,57
Auto construction des ménages	184 831	184 831	2,11
ISBLSM	121 859	93 138	1,06
Coût de transfert de propriété	80 320	80 320	0,92
Secteur informel (Hors primaire et production non marchande des ménages)	2 807 887	20 384	0,23
Cotisations sociales imputées des administrations publiques	43 552	43 552	0,50
Consommation de capital fixe des Administrations publiques	138 155	138 160	1,58
Ensemble des changements identifiés		694 421	7,93
Ensemble des changements		715 366	8,18

(*)Ecart relatif=Ecart absolu/PIB selon l'ancienne base

Les sous sections suivantes se proposent de comparer les résultats de la base 2005 avec ceux de l'année 2005 base 1989/90 selon les optiques de production et de dépense.

II.1 Résultats selon l'optique de production

Les changements effectués ont conduit à une révision à la hausse du PIB de 2005 de 8,2% qui se chiffre à 9 465 milliards de FCFA dans la nouvelle base contre 8 750 milliards de FCFA dans l'ancienne base. Le secteur primaire y contribue négativement pour -3,8 points, le secteur secondaire positivement pour 0,7 points ainsi que le secteur tertiaire pour 11,1 points.

Secteur primaire

La valeur ajoutée du secteur primaire représente 14,1% du PIB contre 19,1% dans l'ancienne série, soit une révision à la baisse de -20,1 points. Cette réduction est l'effet combiné d'une meilleure estimation de la production et d'un relèvement des coefficients techniques des activités agricoles au sens large lié à une meilleure estimation des intrants des ménages. Les estimations de la base 2005 sont issues de l'exploitation de la section des activités du monde rural de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) de 2007 et de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (EESI 2005) alors que les données de la base 1989/90 résultent des projections du MINADER à partir du recensement agricole de 1983/84.

La valeur ajoutée des principaux branches de ce secteur a été revue à la baisse : la pêche de plus de deux tiers (-69,2%), l'agriculture de près du quart (-24,3%), et l'élevage et chasse de plus du tiers (-35,9%).

Tableau 2 : Comparaison du poids des produits de l'agriculture dans les deux bases

Libellé	Base 2005		Base 1989/90	
	Production (millions FCFA)	%	Production (millions FCFA)	%
Agriculture vivrière				
Maïs	126 337	13,6	192 004	16,3
Mil et Sorgho	70 144	7,5	66 704	5,7
Riz paddy	10 856	1,2	10 780	0,9
Manioc	84 045	9,0	194 020	16,4
Macabo et Taro	61 929	6,7	101 485	8,6
Autres tubercules (patate, igname, pomme de terre, ...)	70 453	7,6	77 993	6,6
Bananes plantains	60 544	6,5	86 933	7,4
Bananes douces	23 575	2,5	106 384	9,0
Arachides graines	79 223	8,5	52 960	4,5
Noix de palme	53 427	5,7	51 048	4,3
Autres plantes oléagineuses (soja, sésame,...)	17 959	1,9	4 633	0,4
Fruits	38 085	4,1	13 044	1,1
haricot sec et niébé	35 180	3,8	57 521	4,9
autres légumineuses et légumes secs (tomate, haricot vert, ...) épices et condiments, légumes frais, etc.	199 479	21,4	164 147	13,9
Sous total 1	931 236	100,0	1 179 656	100,0
Agriculture industrielle et d'exportation				
Coton brut	64 141	19,4	66 790	22,4
Fève de cacao séchée	147 167	44,4	99 373	33,3
Café arabica parché	14 285	4,3	10 494	3,5
Café robusta séché	24 927	7,5	14 058	4,7
Banane d'exportation	80 765	24,4	107 497	36,0
Sous total 2	331 285	100,0	298 212	100,0
Total	1 262 521		1 477 868	

Secteur secondaire

La valeur ajoutée du secteur secondaire se chiffre à 2 659 milliards et représente 28,1% du PIB dans la nouvelle série 2005, contre 2595 milliards (29,7% dans l'ancienne base), soit une révision à la hausse de 2,5% due à une meilleure estimation de la construction pour compte propre des ménages, à l'estimation de la production non marchande des ménages en eau et à l'élargissement de l'activité de production et distribution d'eau et à l'assainissement. En effet, la valeur ajoutée de la branche des bâtiments et travaux Publics (BTP) a doublé, passant de 253 milliards FCFA dans l'ancienne base à 510 milliards de FCFA dans la nouvelle. Celle de la branche Electricité, gaz et eau a augmenté de 81,5%. Par contre, le niveau de création de richesse dans la branche des industries extractives a été revu à la baisse de -9%, et dans la branche des autres industries manufacturières de -25,3%.

Secteur tertiaire

La valeur ajoutée du secteur tertiaire représente 50,7% du PIB contre 43,7% dans l'ancienne série, soit une révision à la hausse de 25,4% imputable principalement à l'estimation du loyer imputé à partir d'ECAM 3 et une meilleure couverture des activités des ISBLSM. La valeur ajoutée de la branche des banques et organismes financiers a pratiquement doublé (96,6%), celle des transports, entrepôts et télécommunications progresse de 48,5% en relation avec le développement des télécommunications, le transport par oléoduc et la séparation des marges de transports et de commerce. Celle de l'administration publique, santé et éducation progresse de +37,4% sous l'effet de la prise en compte de la médecine traditionnelle, une meilleure estimation de la consommation de capital fixe des administrations publiques. Par contre la création de richesse dans les activités de commerce, restaurants et hôtels a été revue à la baisse (-14,4%). La production des autres services est aussi revue à la hausse de 14,3% en relation avec la prise en compte de la R&D, certains services de réparation, les services de logement des ménages propriétaires et une meilleure couverture des activités de services professionnels, scientifiques et techniques.

Tableau 2 : Ventilation du PIB par branches d'activités (en milliards de FCFA)

Libellé	2005		2005		Variation (%)	Ecart relatif* (en%)
	Base 89/90	Poids (%)	Base 2005	Poids (%)		
Secteur primaire	1 668	19,1	1 333	14,1	-20,1	-3,8
Agriculture	1 266	14,5	958	10,1	-24,3	-3,5
Elevage, chasse	195	2,2	125	1,3	-35,9	-0,8
Sylviculture et exploitation forestière	98	1,1	217	2,3	120,3	1,4
Pêche	109	1,2	33	0,4	-69,2	-0,9
Secteur secondaire	2 595	29,7	2 659	28,1	2,5	0,7
Industries extractives	748	8,5	680	7,2	-9,0	-0,8
dont extraction d'hydrocarbures	734	8,4	671	7,1	-8,6	-0,7
Industries Agro-alimentaires	534	6,1	589	6,2	10,2	0,6
Autres Industries manufacturières	977	11,2	730	7,7	-25,3	-2,8
Electricité, gaz et eau	83	0,9	150	1,6	81,5	0,8
BTP	253	2,9	510	5,4	101,1	2,9
Secteur tertiaire	3 825	43,7	4 795	50,7	25,4	11,1
Commerce, restaurants et hôtels	1 799	20,6	1 540	16,3	-14,4	-3,0
Transports, entrepôts et télécommunications	510	5,8	757	8,0	48,5	2,8
Banques et organismes financiers	102	1,2	201	2,1	96,6	1,1
Administration, santé et éducation	684	7,8	939	9,9	37,4	2,9
Autres services	789	9,0	1 358	14,3	72,0	6,5
SIFIM	-58	-0,7		0,0	-100,0	
Total valeur ajoutée	8 088	92,4	8 787	92,8	8,6	8,0
Impôts et taxes nets des Subventions	662	7,6	678	7,2	2,5	0,2
PIB	8 750	100,0	9 465	100,0	8,2	8,2

II.2 Comparaison selon l'optique de dépense

Les dépenses de consommation finale se chiffrent à 7551 milliards de FCFA dans la nouvelle base contre 7170 milliards dans l'ancienne base, soit une hausse de 5,3% et une contribution de

4,4 points à la variation du PIB. En outre, son poids dans le PIB a baissé de 81,9% dans l'ancienne base à 79,8% dans la nouvelle.

Cette évolution de la consommation finale s'explique principalement par la dépense de consommation finale des ISBLSM qui passe de 29 milliards dans l'ancienne base à 199 milliards dans la nouvelle et la dépense de consommation finale des APu qui augmentent de 18,9% en liaison avec la prise en compte de la consommation de capital fixe (CCF), la consommation finale des ménages qui augmente de 66,7% en liaison avec une meilleure estimation du loyer imputé(+225 milliards), la prise en compte de la recherche d'eau par les ménages(+39 milliards), le partage du SIFIM par secteurs institutionnels.

La formation brute de capital fixe (FBCF) progresse de 32,6% dans la nouvelle base et contribue pour 5,8 points à la variation du PIB imputable à une meilleure estimation de la FCBF des ménages en logement, l'élargissement du champ de la FBCF à certains produits qui étaient précédemment classés en CF ou en CI (les bases de données, les logiciels et les produits intangibles, les services professionnels, scientifiques et techniques notamment la recherche et développement, les services d'architecture et d'ingénierie, de contrôle et d'analyses). Ainsi, le taux d'investissement s'améliore de 17,7% à 21,7%.

Sous l'impulsion des exportations des services de transport, d'entreposage et de communication notamment le transport par oléoduc, la prise en compte des échanges extérieurs en SIFIM, la mise en cohérence avec la BDP (prise en compte des échanges transfrontalières, etc.), les exportations de biens et services varient de 30,1%, soit une contribution de 6,1 points à la hausse du PIB. Les importations de biens et services enregistrent une progression de 32,8% par rapport à l'ancienne base et contribue pour -7,1 points à la variation du PIB.

Tableau 3 : Ventilation du PIB selon les emplois (en milliards de FCFA)

Libellé	2005 (1) Base 89/90		2005 (2) Base 2005		Variation (2)/(1) (%)	Ecart relatif* (en%)
	poids (%)	poids (%)	Base 2005	poids (%)		
Dépenses de consommation finale	7170	81,9	7551	79,8	5,3	4,4
Dépenses de consommation finale des ménages	6269	71,6	6315	66,7	0,7	0,5
Dépenses de consommation finale des APU	872	10,0	1037	11,0	18,9	1,9
Dépenses de consommation finale des ISBL	29	0,3	199	2,1	586,2	1,9
Formation Brute de Capital Fixe	1547	17,7	2052	21,7	32,6	5,8
Variations des stocks	121	1,4	29	0,3	-76,0	-1,1
Exportations de biens et services	1790	20,5	2328	24,6	30,1	6,1
Exportations de biens	1495	17,1	1722	18,2	15,2	2,6
Exportations de services	294	3,4	606	6,4	106,1	3,6
Importations de biens et services	1879	21,5	2496	26,4	32,8	7,1
Importations de biens	1573	18,0	1692	17,9	7,6	1,4
Importations de services	306	3,5	804	8,5	162,7	5,7
PIB	8750	100,0	9465	100,0	8,2	8,2

(*)*Ecart relatif=Ecart absolu/PIB selon l'ancienne base*

III. Conclusion et perspectives

Bien que les cibles et les actions fussent clairement identifiées, la nouvelle base 2005 n'a pas été élaborée dans le cadre d'une stratégie formelle. Précisément, une étude de référence combinée à une évaluation de l'élaboration des comptes nationaux n'a pas été réalisée pour mettre en exergue les facteurs de succès et d'échec, pour identifier les forces et les faiblesses, et les opportunités et les menaces (analyse MOFF). Une stratégie précise de la mise en œuvre du SCN 2008 devrait engager tous les acteurs des comptes nationaux, en particulier les fournisseurs de données sources et les utilisateurs des comptes nationaux.

Quelques aspects spécifiques méritent d'être réexaminés: (i) la production non marchande de la Banque Centrale devrait être clarifiée dans un contexte d'une banque sous-régionale avec des antennes locales dans les pays ; (ii) l'arbitrage entre le SIFIM selon le SCN 2008 et le SCN 1993 ; (iii) l'estimation du service de capital et son impact sur les opérations et les agrégats devraient être évalués avant sa mise en œuvre dans les comptes nationaux ; (iv) d'autres volets des biens et services produits par les ménages pour leur propre utilisation et pas encore inclus dans le champ de la production. De plus, l'extension du cadre central doit être poursuivie pour inclure les comptes des autres changements d'actifs dans les comptes d'accumulation et les comptes de patrimoine.

Sur l'échelle de mise en œuvre du SCN selon le Fonds Monétaire International (FMI), l'élaboration de l'année de base 2005 positionne le Cameroun à un niveau satisfaisant. Cependant, comme relevé par le rapport du Groupe de travail Inter secrétariat sur les comptes nationaux, ces niveaux n'évaluent pas les aspects conceptuels et qualitatifs. Dans ce contexte, une mission d'évaluation du système statistique pour l'insertion dans la base des données du rapport sur le respect des méthodologies et des codes (Reports on the Observance of Standards and Codes - ROSCs) est souhaitable. Une telle mission a déjà été réalisée pour évaluer la mise en œuvre du SCN 1993.

D'autres travaux liés à l'année de base 2005 dans le cadre des extensions du cadre central du SCN ont déjà débuté. Un aspect important de ces travaux est l'élaboration d'une matrice de comptabilité sociale (MCS). La couverture de la MCS est de : 43 activités divisées en activités formelles et informelles, 43 produits divisés en origines locale et importée ; les revenus des ménages et leur consommation sont éclatés en 56 comptes pour saisir le statut de la pauvreté (pauvre et non pauvre), le milieu (urbain and rural) et le group socioéconomique (14 strates incluant les sans emplois et personnes handicapées, employés, les employeurs et les travailleurs pour comptes propre). Un autre aspect concerne l'élaboration des comptes nationaux trimestriels dont les premiers résultats ont été publiés en janvier 2013.

Equipe Technique

Supervision générale

1. TEDOU Joseph, Directeur Général, Institut National de la Statistique (INS)
2. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint, INS

Coordination technique

NEPETSOUN, Chef du Département des Synthèses et des Analyses Economiques, INS

NGUINGNANG Bernard, Chef de Division des synthèses Economiques, INS

PEGOUE Achille, Chef de Cellule des Comptes des biens et services, INS

NGHOGUE VOUFO Léonel Erith, Chef de Cellule des comptes provisoires et des comptes régionaux, INS

Equipe de rédaction et relecture

1. TALOM KAMGA Alain, Chef Cellule des statistiques monétaires et finances publiques, INS
2. KAMSU KAGO Brice, Chargé d'Etudes Assistant, INS
3. DEFFO Achille Carlos, Chargé d'Etudes Assistant, INS
4. NGOUANA Serges, Chargé d'Etudes Assistant, INS
5. GUETSOP Paul Molière, Chargé d'Etudes Assistant, INS
6. TCHOUALA Marcial, Chargé d'Etudes Assistant, INS
7. SIKUBE TAKAMGNO Célestin, Cadre, INS
- 8- FOHOPA Remon, Chef Cellule MINEPAT
- 9- MOHAMADOU Aminou, Chargé d'Etudes, MINFI
- 10- FOMENA Stevin, Chargé d'Etudes Assistant, MINEPIA

*Comptes Nationaux 2005 : rétroposition de 1993
à 2011*

Sommaire

<i>Sigles et Abréviations</i>	29
<i>Introduction.....</i>	30
<i>Chapitre I: Synthèse méthodologique</i>	31
I.1. Principe de la rétropolalation	31
I.2. Les étapes de la rétropolalation au Cameroun	32
<i>Chapitre II: Comparaison des résultats des deux bases par secteurs d'activités</i>	37
II.1. Evolution globale de l'activité économique	37
II.2. Evolution par secteur d'activité.....	39
<i>Chapitre III: Comparaison selon les emplois du PIB</i>	44
III.1. Dépenses de consommation finale.....	44
III.2. Formation brute de capital fixe.....	47
III.3. Variation des stocks	48
III.4. Exportations nettes	49
<i>Chapitre IV: Impact des changements opérés dans la nouvelle base 2005 sur certains ratios économiques</i>	50
IV.1. Les indicateurs de convergence	50
IV.2. Les autres indicateurs économiques	52
<i>Conclusion et perspectives.....</i>	55

Sigles et Abréviations

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
APU	Administration Publique
CCF	Consommation de Capital Fixe
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CF	Consommation Finale
CI	Consommation Intermédiaire
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERE	Equilibre Ressources Emplois
FBCF	Formation brute de capital fixe
FMI	Fonds Monétaire International
INS	Institut National de la statistique
NAEMA	Nomenclature d'Activités des Etats membres d'AFRISTAT
ONG	Organisation non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
RNB	Revenu National Brut
SCN	Système de Comptabilité Nationale (des Nations Unies)
SIFIM	Service d'Intermédiation Financière Indirectement Mesuré
SF	Société Financière
SNF	Société Non Financière
TCEI	Tableau des Comptes Economiques Intégrés
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TRE	Tableau des Ressources et des Emplois
VAB	Valeur Ajoutée Brute

Introduction

Les comptes nationaux du Cameroun sont passés de la base 1989/1990 à la base 2005. À la suite d'un tel changement d'année de base, l'exercice de rétropolation des comptes est nécessaire afin de disposer de séries longues de comptes nationaux cohérentes et homogènes. Pour ce faire, la rétropolation consiste à recalculer les anciens comptes (ancienne base) selon les cadres (concepts, nomenclatures, sources et méthodes) de la nouvelle base. L'objectif visé est d'alimenter les modèles de projection macroéconomique du Gouvernement nécessaires à la gestion des politiques économiques et sociales, et de faciliter l'accès à l'information statistique à tous les acteurs du développement.

A titre de rappel, outre la prise en compte de nouvelles enquêtes, les améliorations conceptuelles de la nouvelle base intègre des recommandations du SCN 2008 et du SCN 1993 non prises en compte dans l'ancienne base. Il s'agit en l'occurrence de :

- la répartition des Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM) par secteurs utilisateurs ;
- l'estimation de l'assurance non-vie par les indemnités ajustées ;
- la séparation des marges de commerce et de transport ;
- l'estimation du loyer imputé ;
- la construction de logements pour compte propre ;
- la recherche d'eau, etc.

La période de rétropolation retenue par le système statistique national s'étend de 1959 à 2011. Toutefois, seule la période 1993 à 2011 est couverte par le présent rapport et constitue une première étape des travaux. Ainsi, l'année de base 2005 et l'année courante 2006 sont rétropolées sur la période 1993 à 2004 puis extrapolées sur les années 2007 à 2011. Cette dernière période constitue de ce fait des comptes semi-définitifs.

Le document est structuré en quatre chapitres. Le premier expose une synthèse méthodologique de la rétropolation au Cameroun. Le deuxième chapitre compare les résultats de la nouvelle base 2005 par secteurs d'activités avec ceux de l'ancienne base 1989/90 sur la période 1993 à 2011. Le troisième présente la comparaison des deux bases selon les emplois du PIB au cours de la même période ; le dernier chapitre analyse l'impact de la base 2005 sur quelques ratios économiques.

Chapitre I: Synthèse méthodologique

Ce chapitre présente la méthodologie déployée dans le cadre de la rétropolation des comptes sur la période 1993 – 2011. Elle présente les différentes étapes de calcul mises en place pour passer de l'ancienne série des Tableaux de Ressources et des Emplois (TRE) aux prix courants et aux prix constants, à une nouvelle série de comptes qui intègre les changements de la base 2005.

I.1. Principe de la rétropolation

En comptabilité nationale, une base statistique est un choix pour toute une période (5 à 10 ans en général) de :

- Concepts : champ des opérations (production, consommation, investissement, etc.), découpages sectoriels, modes de valorisation, etc. ;
- Nomenclatures : activités, produits, secteurs, opérations, etc. ;
- Sources de données ;
- Méthodes d'estimation ;
- Année de référence des prix constants (en général l'année de base).

L'évolution de l'un des éléments sus évoqués et/ou la nécessité de connaître la nouvelle structure de l'économie peuvent conduire à un changement d'année de base.

L'intérêt de la notion de base est que, pendant toute une base, les séries des comptes sont homogènes et les indices d'évolution sont par conséquent pertinents. Il n'en est plus de même lors d'un changement de base, car l'on est amené à changer au moins un de ces éléments (concepts, nomenclatures, sources de données, etc.).

Une fois qu'un changement d'année de base est opéré, il s'agit de reconstruire une série statistique longue à partir de cette nouvelle année. Ce qui implique entre autres tâches, un travail dit de rétropolation des années passées, car la nouvelle base a des conséquences sur les années passées.

Le processus de rétropolation s'appuie sur un traitement série par série et en évolution. Dès lors, il est retenu comme évolutions des séries de la nouvelle base dans le passé, les évolutions des séries correspondantes de l'ancienne base convenablement modifiées. Les différents éléments étant retropolés indépendamment les uns des autres, il faut ensuite procéder à des équilibrages afin que les totaux par produit des ressources et des emplois soient égaux.

Si l'exercice de la rétropolation est simple dans son principe, sa réalisation pratique l'est beaucoup moins, compte tenu du nombre important de séries à manipuler et des nombreuses incohérences à surmonter pour parvenir à l'équilibre. La section suivante présente les étapes suivies et les choix opérés pour parvenir à la nouvelle série de comptes.

I.2. Les étapes de la rétropolation au Cameroun

Le principal objectif est de conserver les informations contenues, sur longue période, dans la base 1989/1990. Dans un premier temps, l'on s'est intéressé uniquement à la rétropolation du TRE. Pour cela, l'on dispose :

- de l'ancienne série de comptes, base 1989/1990, de 1993 à 2011, élaborée suivant le SCN 1993, notamment les TRE à prix courants et à prix constants rebasés aux prix de 2000 ;
- du compte courant de la nouvelle année de base 2005 et des comptes 2006 courant et constant, base 2005.

Les grands principes de la rétropolation du TRE de la base 2005 consistent à :

- effectuer les passages de la nomenclature de la base 1989/90 à la nouvelle nomenclature (passage de la CITI révision 3 à la CITI révision 4) ;
- Calculer les séries de la nouvelle base, en se raccrochant aux données de la base 2005 connues des comptes 2005 et 2006 ; en intégrant certaines rétropolation exogènes (commerce extérieur, SIFIM, assurance non vie, etc.) ;
- Construire des TRE définitifs nouvelle série, nouvelle base, équilibrés, cohérents entre eux, sans rupture d'ordre statistique et ayant un sens économique.

I.2.1. Changement de nomenclature

La première étape de la rétropolation a consisté à recalculer l'ancienne série de comptes suivant la nouvelle nomenclature. Pour cela, une table de passage de l'ancienne à la nouvelle nomenclature a été réalisée pour le passage des produits. En ce qui concerne les branches, la structure de la base 2005 a été utilisée pour estimer les poids des branches qui étaient fusionnées dans l'ancienne nomenclature (exemple de l'ancienne branche eau et électricité).

I.2.2. Rebasage en 2005 de l'ancienne série base 2000

Après le passage à la nouvelle nomenclature, l'ancienne série base prix 2000 a été rebasée en 2005. Le rebasage en 2005 a consisté à chaîner les évolutions en volume par rapport à 2005 de l'ancienne série base 2000 au compte courant 2005 de l'ancienne série.

Ainsi, pour une année A, une opération O et un produit P donnés, on a la formule suivante :

$$OP^A_{b2005} = OP^A_{b2000}/OP^{2005}_{b2000}*OP^{2005}_{val}$$

N.B. : A la suite de cette opération, on obtient une série en volume base 2005 qui est déséquilibrée, du fait de la non-additivité des agrégats suite au chaînage. L'équilibrage se fait en ventilant l'écart par produit sur toutes les opérations en ressources et en emplois.

I.2.3. Rétropolations exogènes

Après le changement de nomenclatures et le rebasage en 2005, l'étape suivante a consisté à intégrer les rétropolations exogènes dans l'ancienne série. Ces rétropolations comprennent les recommandations des SCN (1993 et 2008) qui n'étaient pas prises en compte dans l'ancienne série, ainsi que les séries reconstituées directement à partir de sources spécifiques.

Les recommandations du SCN prises en compte dans la base 2005 ont porté sur :

- le calcul et la répartition de la production des Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM) suivant leurs différentes utilisations (consommation intermédiaire, consommation finale, exportation et importation) ;
- le calcul de la production de l'assurance non vie par le calcul des indemnités ajustées ;
- l'ajustement de la consommation finale marchande des Administrations publiques (APU) et des Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) du fait de la répartition du SIFIM ;
- L'estimation de la Consommation de Capital Fixe (CCF) des APU ;
- La séparation des marges de commerce et de transport, qui étaient fusionnées dans l'ancienne série ;
- La prise en compte de la FBCF de certains produits absents dans l'ancienne série.

Ces changements de la base 2005 sont estimés en courant et en volume pour les années 1993 à 2011 et intégrés dans l'ancienne série rebasée.

Les autres rétropolations exogènes concernent le commerce extérieur des biens et services et les impôts sur les produits :

- Les exportations et les importations de biens et services par produit pour toutes les années sont directement estimées à partir des bases détaillées des statistiques douanières mises en cohérences avec les données de la Balance des Paiements (BdP) ;
- Les impôts par type (TVA, impôts à l'importation, impôt à l'exportation et autres impôts) ont également été reconstitués pour toutes les années à partir des Tableaux des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et des Lois de règlement.

I.2.4. Raccordement des TRE

Au terme des étapes précédentes, nous disposons d'une série de comptes anciens passés dans la nouvelle nomenclature, rebasée en 2005 et intégrant les nouveautés de la base 2005. Le raccordement des TRE consiste à partir des points connus (2005 et 2006) de la nouvelle base en leurs imprimant les évolutions de l'ancienne série ainsi modifiée. A cet effet, un PIB attendu sur lequel les estimations seront calées est estimé à partir des taux de croissance de l'ancienne série modifiée.

I.2.4.1. Construction des TRE aux prix courants

Les TRE à prix courant sont estimés en appliquant les indices de valeurs de l'ancienne série modifiée à rebours au TRE courant de 2005 pour les années 1993 à 2004 et en avance au TRE courant de 2006 pour les années 2007 à 2011. L'estimation des TRE aux prix courants se fait en trois étapes : la projection individuelle des séries, le calage des opérations et l'équilibrage des TRE.

I.2.4.1.1. Projection individuelle des séries

Dans un premier temps, les séries sont individuellement projetées en partant des points connus 2005 (rétropolation) et 2006 (extrapolation). Les calculs se font par opération (production, consommation intermédiaire, consommation finale, FBCF, exportation, importation, marges et impôts) et par produit.

Pour la production et les consommations intermédiaires, on projette le total par produit. La ventilation par branche est obtenue en utilisant la structure de l'ancienne série modifiée.

Pour la FBCF et la variation des stocks, la projection se fait par produit.

Pour la consommation finale, on projette le total par produit. La ventilation par secteur (Ménages, APU, ISBLSM) est obtenue en utilisant la structure de l'ancienne série modifiée.

Les impôts par produit sont déterminés en appliquant les taux par produit de l'ancienne série modifiée au total des ressources à prix de base (production plus importation). La ventilation des impôts par produit ainsi obtenue est ensuite ajustée pour se caler au total des impôts par type fournis en exogène par les statistiques des finances publiques.

Le total des marges par produit est déterminé en appliquant les taux par produit de l'ancienne série modifiée au total des ressources à prix de base (production plus importation). La structure de 2005 est utilisée pour le partage des marges entre marges de commerce et marges de transport pour les années 1993 à 2004, et celle de 2006 pour les années 2007 à 2011.

I.2.4.1.2. Calage des opérations

Après la projection des opérations par produit, les totaux des opérations sont ajustés pour caler les PIB calculés selon les optiques dépenses et production au PIB attendu pour chaque année.

I.2.4.1.2.1. Calage du PIB optique dépenses

Le PIB optique dépenses est déterminé par la formule suivante :

$$\text{PIB} = \text{Consommation finale} + \text{FBCF} + \text{Variation de stocks} + \text{Exportations} - \text{Importations}$$

L'écart entre le PIB attendu et le PIB demande obtenu après la projection individuelle des opérations par produit est ventilé proportionnellement à la Consommation finale et à la FBCF par produit, les autres opérations étant calées.

I.2.4.1.2.2. Calage du PIB optique production

Le PIB optique production est déterminé par la formule suivante :

$$\text{PIB} = \text{Somme des valeurs ajoutées} + \text{Impôts nets de subventions sur les produits}$$

L'écart entre la valeur ajoutée attendue et le total de la valeur ajoutée obtenue après la projection individuelle des opérations par produit est ventilé proportionnellement par produit

I.2.4.1.2.3. Equilibrage des TRE

Pour les équilibres ressources-emplois, deux groupes de produits sont identifiés : dans le premier groupe de produits, le solde se fait sur la CI et dans le second groupe sur la CF.

I.2.4.2. Construction des TRE aux prix constants de 2005

Les TRE à prix constants sont obtenus par déflation de la nouvelle série de TRE équilibrée avec les indices de prix issus de l'ancienne série modifiée. La même démarche décrite ci-haut est ensuite appliquée pour arriver à la convergence des PIB selon les deux optiques production et dépense.

Chapitre II: Comparaison des résultats des deux bases par secteurs d'activités

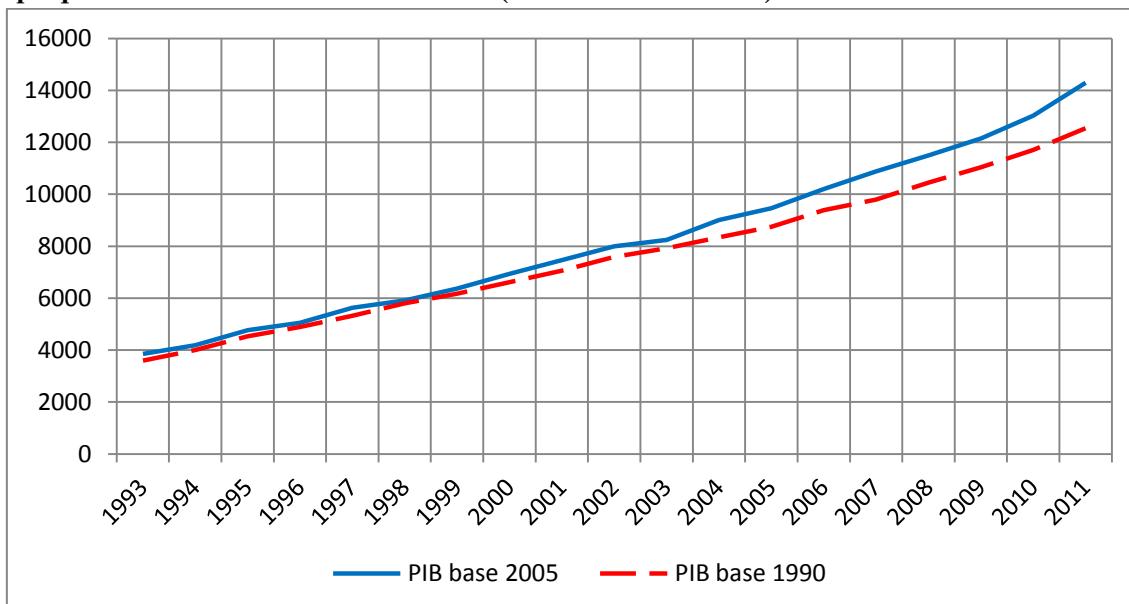
L'analyse des deux séries de comptes révèle que sur la période 1993-2011, le PIB nominal de 2005 selon la nouvelle base 2005 est supérieur de 8,2% au PIB nominal de 2005 selon l'ancienne base 1989/90. Toutefois, des différences de structure sont observées dans les évolutions par secteurs d'activités.

Ce chapitre se propose donc de comparer les évolutions de l'activité économique des deux séries au cours de la période 1993 à 2011 en expliquant les différences observées. Les analyses se feront à la fois du point de vue global et sectoriel.

II.1. Evolution globale de l'activité économique

Sur la période 1993 à 2011, le Produit Intérieur Brut (PIB) de la nouvelle base 2005 est en moyenne plus élevé de 5,5% par rapport à celui de l'ancienne série. Toutefois, entre 1993 et 2003, l'écart relatif entre les deux séries est faible, en moyenne 4,2%. Par contre, l'écart relatif est plus important sur la période 2004-2011, en moyenne 9,9%. Cette évolution justifie le changement de l'année de base en 2005, traduisant ainsi de profondes mutations dans la structure de l'économie, quinze ans après l'année de base 1990.

Graphique 2 : Evolution des PIB nominaux (en milliards de FCFA)

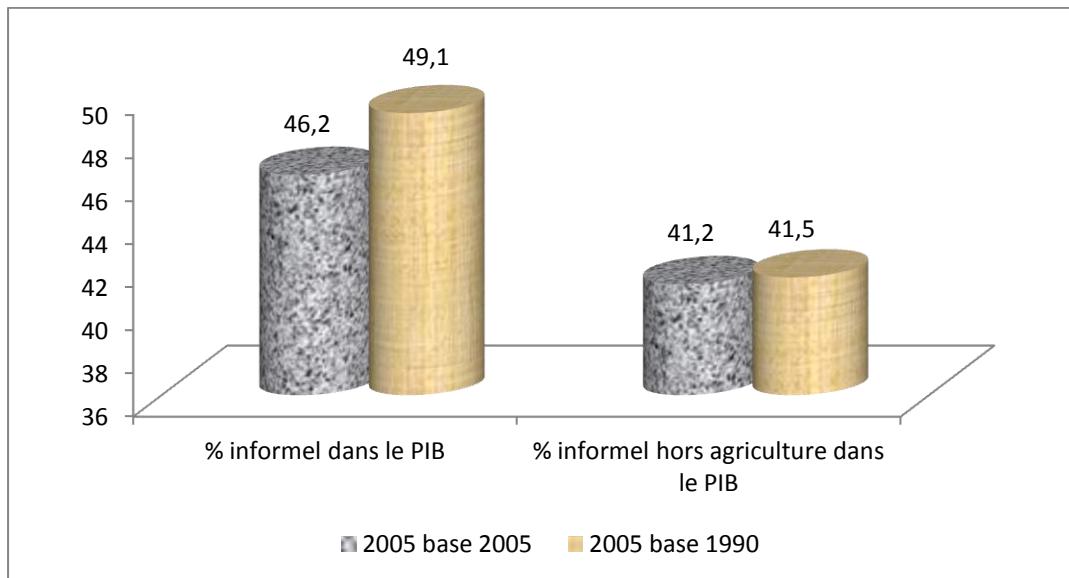


La part du secteur informel³ y compris les activités essentiellement non marchandes des ménages dans la formation de la richesse nationale est en baisse dans la nouvelle base, en

³ Le secteur informel des unités de production fait partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles. Pour des raisons opérationnelles, la comptabilité nationale utilise le critère d'enregistrement fiscal (numéro de contribuable) et/ou la tenue d'une comptabilité formelle écrite pour caractériser ces unités de production économique.

moyenne 46% contre 49% dans l'ancienne série. Cependant, le pourcentage de l'informel hors agriculture est resté stable, autour de 41% en moyenne, dans les deux séries.

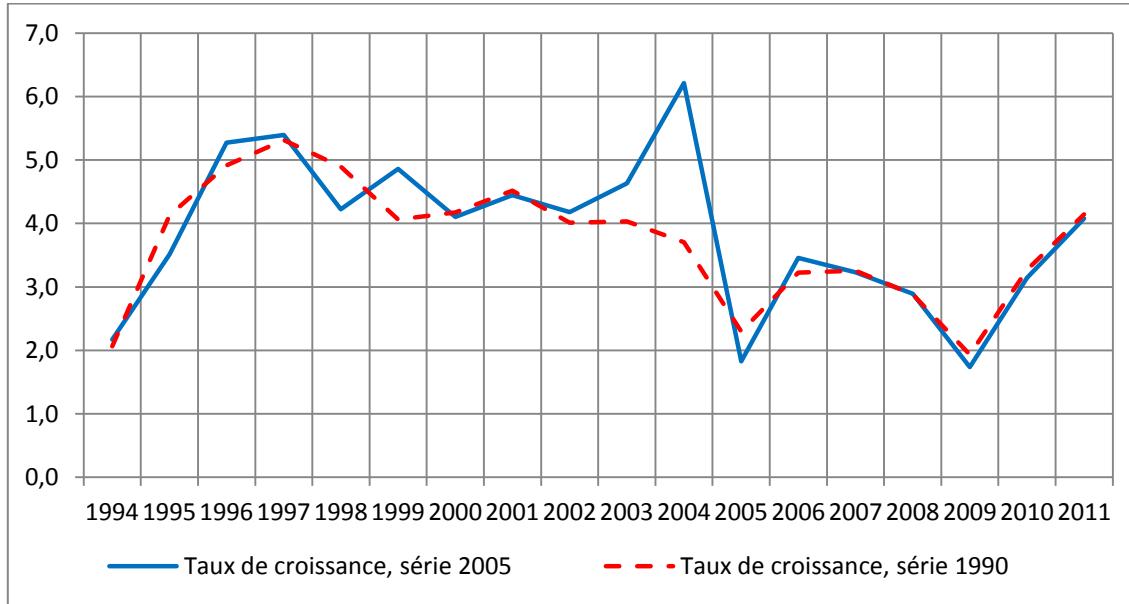
Graphique 3 : Part du secteur informel dans le PIB (%)



Le taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée/production) de la nouvelle série s'est stabilisé autour de 55% tandis que celui de l'ancienne série est en moyenne de 59% pendant toute la période. Cette différence s'explique par le poids moins important du secteur informel dans la nouvelle série, lequel secteur présente des taux de valeur ajoutée très élevés.

En revanche, le poids de la valeur ajoutée dans le PIB (VA/PIB) a été en moyenne annuelle de 92% sur la période pour les deux séries. De 95% en 1993, ces deux taux ont connu une première phase marquée par une tendance à la baisse jusqu'en 2003 (92%). Par contre, la deuxième phase a été caractérisée par une légère tendance haussière jusqu'en 2011 (93%)

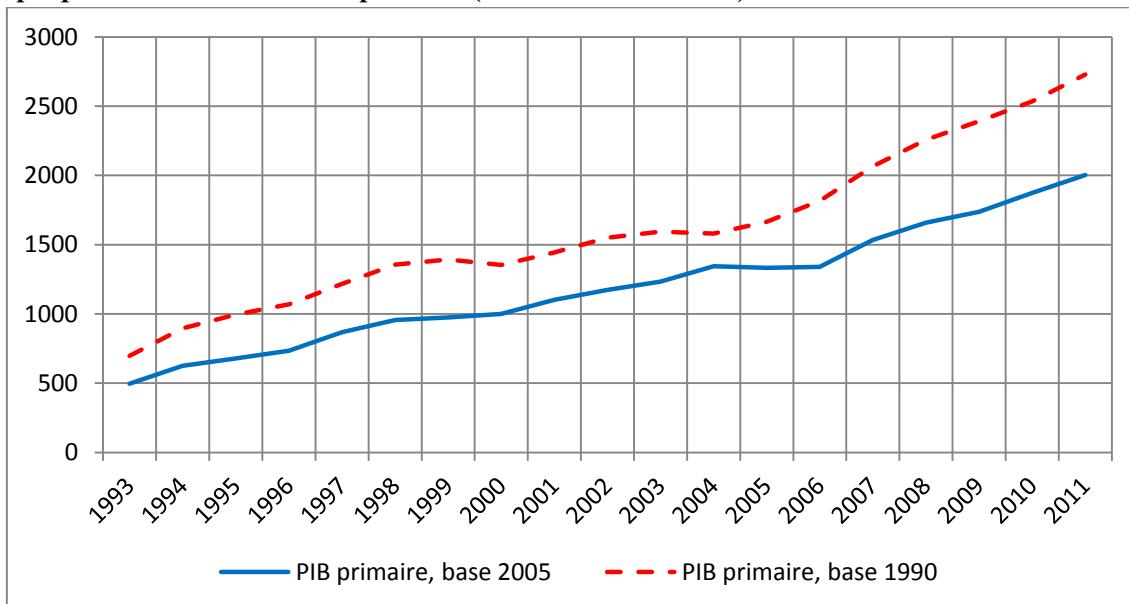
L'analyse des taux de croissance réels montrent que les deux séries ont globalement des évolutions similaires. Toutefois, on note une contradiction en 1999 où le taux de croissance de la nouvelle série augmente alors que celui de l'ancienne série baisse. Par ailleurs, la nouvelle série présente une tendance à la hausse entre 2002 et 2004 où l'on observe un pic de 6,2%. Cette évolution est principalement imputable à la prise en compte de nouvelles retombées du pipeline Tchad-Cameroun évaluées à près de 200 milliards de francs CFA au cours de ces années.

Graphique 4 : Evolution des taux de croissance réel des deux séries (%).

II.2. Evolution par secteur d'activité

II.2.1. Secteur primaire

La valeur ajoutée du secteur primaire de la nouvelle série 2005 est en dessous de celle de la série 1990 sur toute la période. Cette réduction est l'effet combiné d'une meilleure estimation de la production et d'un relèvement des coefficients techniques des activités agricoles au sens large lié à une meilleure estimation des intrants des ménages (ECAM 3).

Graphique 5 : Evolution du PIB primaire (en milliards de FCFA)

En conséquence, la part de la richesse nationale créée dans le secteur primaire se situe en moyenne autour de 14,5% dans la nouvelle série 2005 contre 21% dans la série 1989/90.

Le secteur informel représente en moyenne 12,6% du PIB contre 17,2% dans l'ancienne série. Cependant, l'informel représente près 90% du PIB primaire dans les deux séries.

Tableau 1 : Part du PIB primaire (%)

Libellé	1993	1994	1995	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Poids du Primaire dans le PIB, série 2005	13,9	14,9	14,2	14,9	14,1	13,1	14,1	14,4	14,3	14,4	14,0
Poids du Primaire dans le PIB, série 1990	19,4	22,4	22,0	19,0	19,0	19,3	21,1	21,6	21,7	21,7	21,7

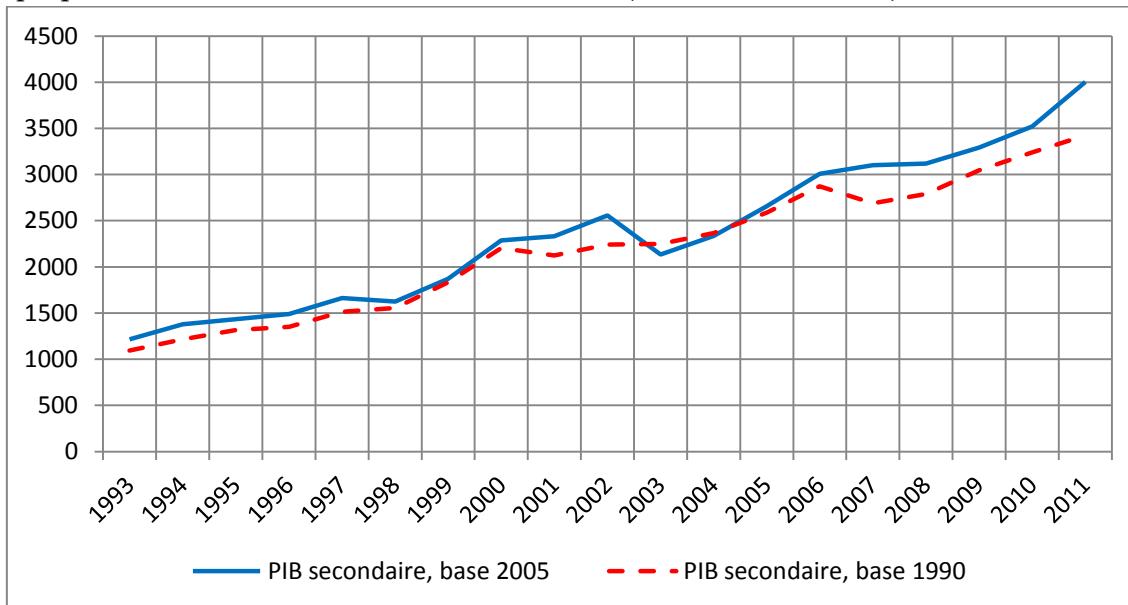
Par branches d'activités, le poids de l'agriculture dans le PIB est resté quasiment stable autour de 10% au cours de la période dans la nouvelle série contre 15% dans l'ancienne série. L'élevage et la chasse ne représente plus qu'en moyenne 1,3% du PIB malgré quelques fluctuations atteignant un pic de 1,6% contre 2,5% dans la base 1990. La pêche et la pisciculture enregistrent également la baisse dans la nouvelle série (0,3% contre 1,2%). Par contre, la sylviculture et exploitation forestière connaît une hausse de sa valeur ajoutée (2,6% en moyenne contre 1,8%).

Ces évolutions se justifient principalement par une meilleure estimation de la production et des coefficients techniques des activités de l'agriculture au sens large à travers l'exploitation de la section des activités du monde rural de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) de 2007, des informations des entreprises collectées à partir des déclarations statistiques et fiscales (DSF) et l'intégration de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) à couverture nationale de 2005.

Cependant, les branches les plus contributives à la croissance du secteur primaire sont restées dans l'ordre les mêmes dans les deux séries : l'agriculture, l'élevage et la chasse, la pêche et pisciculture et la sylviculture et exploitation forestière dont la contribution évolue en dents de scie.

II.2.2. Secteur secondaire

Dans le secteur secondaire, la richesse créée est légèrement au-dessus de celle évaluée dans l'ancienne base 1990. Cette situation est l'effet combiné d'une légère hausse de la production et d'une quasi-stabilité des coefficients techniques des activités industrielles.

Graphique 6 : Evolution du PIB du secteur secondaire (en milliards de FCFA)

Dans ce contexte, la part de la valeur ajoutée du secondaire est restée quasiment inchangée dans les deux séries, en moyenne autour de 30% du PIB. De même, le secteur informel y représente en moyenne 10% du PIB dans les deux séries.

Tableau 2 : Contribution du secteur secondaire au PIB (%)

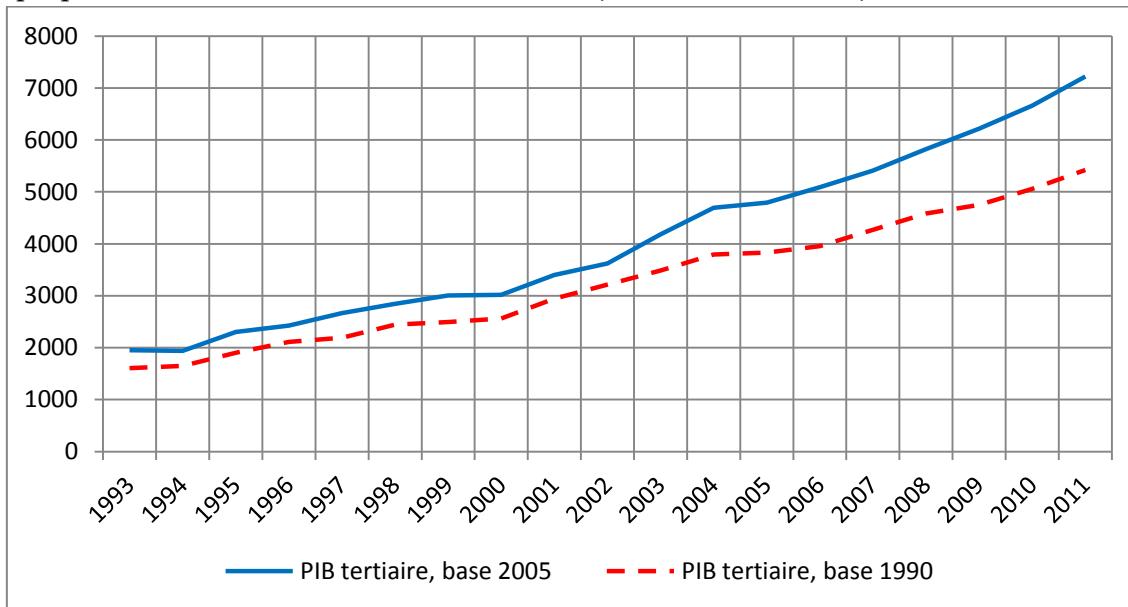
Libellé	1993	1994	1995	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Poids du secondaire dans le PIB, série 2005	31,6	31,9	30,1	28,1	29,5	28,5	27,1	27,1	27,0	28,0
Poids du secondaire dans le PIB, série 1990	30,5	30,4	29,0	29,6	30,6	27,5	26,7	27,6	27,7	27,3

Par branches d'activités, Cette valeur ajoutée est réévaluée d'environ 3% en 2005, imputable à l'estimation de l'activité de construction pour compte propre (+184 milliards) et de recherche d'eau des ménages (31 milliards) ainsi qu'à l'élargissement de l'activité de production et distribution d'eau à l'assainissement compensée par une forte correction à la baisse des données d'EESI 2005 dans l'industrie textile (-190 milliards).

Dans les deux séries, les branches d'activités les plus contributives à la croissance du secteur secondaire sont les industries agro-alimentaires et les BTP. Cependant, l'extraction d'hydrocarbure contribue négativement à la croissance du secteur.

II.2.3. Secteur tertiaire

La valeur ajoutée du secteur tertiaire de la nouvelle base 2005 est largement au-dessus de celle de la base 1990 sur la période. Cette évolution est la combinaison d'une hausse plus importante de la production par rapport au coefficient technique.

Graphique 7 : Evolution du PIB du secteur tertiaire (en milliards de FCFA)

Ainsi, la valeur ajoutée du secteur tertiaire représente en moyenne près de la moitié de la richesse nationale dans la nouvelle série contre environ 44% dans la série base 1990. Le secteur informel y contribue pour environ 23% dans les deux séries.

Tableau 3 : Contribution du secteur tertiaire au PIB (%)

Libellé	1993	1994	1995	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Poids du tertiaire dans le PIB, série 2005	50,7	46,3	48,2	50,7	49,9	49,7	50,6	51,2	51,2	50,5
Poids du tertiaire dans le PIB, série 1990	44,6	41,2	41,9	43,8	42,1	43,6	43,9	43,0	43,2	43,2

La hausse de la valeur ajoutée du tertiaire est principalement due à l'estimation du loyer imputé (+137 milliards en 2005) dans les services de logement à partir d'ECAM 2007, la consommation de capital fixe (CCF) des administrations publiques (+138 milliards en 2005) qui a été revue à la hausse et une meilleure couverture des activités de services professionnels, scientifiques et techniques et une meilleure évaluation du secteur des ISBLM.

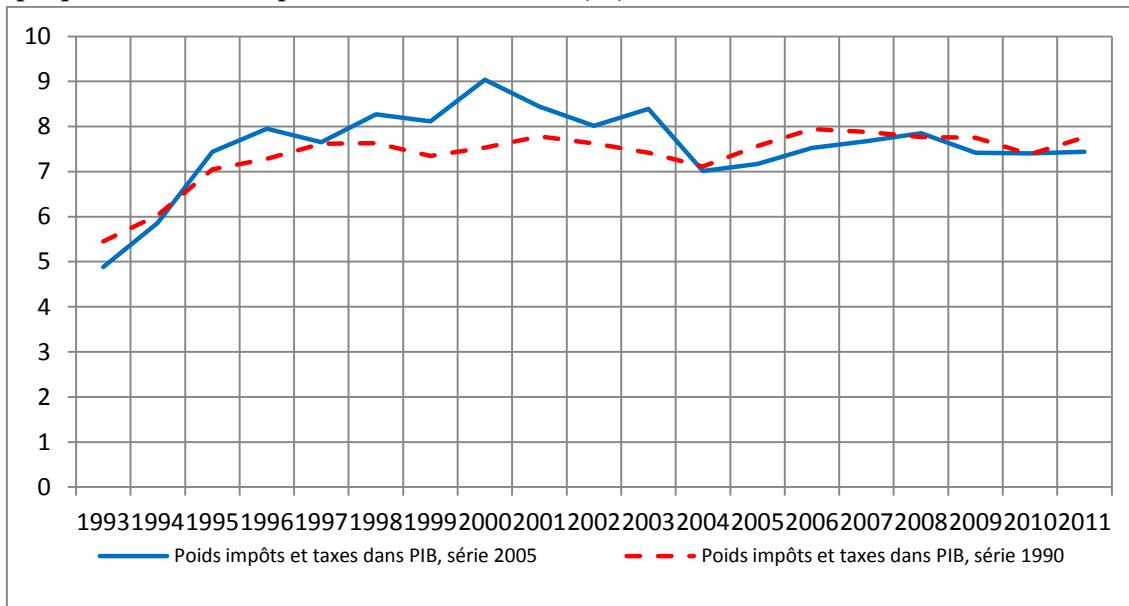
Les branches les plus contributives à la croissance du secteur tertiaire restent dans l'ordre d'importance les mêmes dans les deux séries : le commerce, le transport, entreposage et communication, l'information et télécommunications et les banques et organismes financiers.

II.2.4. Impôts et taxes

L'analyse des deux séries révèle que le poids des impôts et taxes dans le PIB est resté quasiment égal entre les deux séries. On observe quelques écarts qui s'expliquent par la prise en compte des Lois de règlements dans la nouvelle série 2005 alors que dans l'ancienne série base 1990, la compilation des statistiques fiscales s'appuie soit sur les Lois

de règlements soit sur les tableaux des opérations financières de l'Etat (TOFE) qui recouvre près de 95% des ressources de l'Etat.

Graphique 8 : Part des impôts et taxes dans le PIB (%)



Chapitre III: Comparaison selon les emplois du PIB

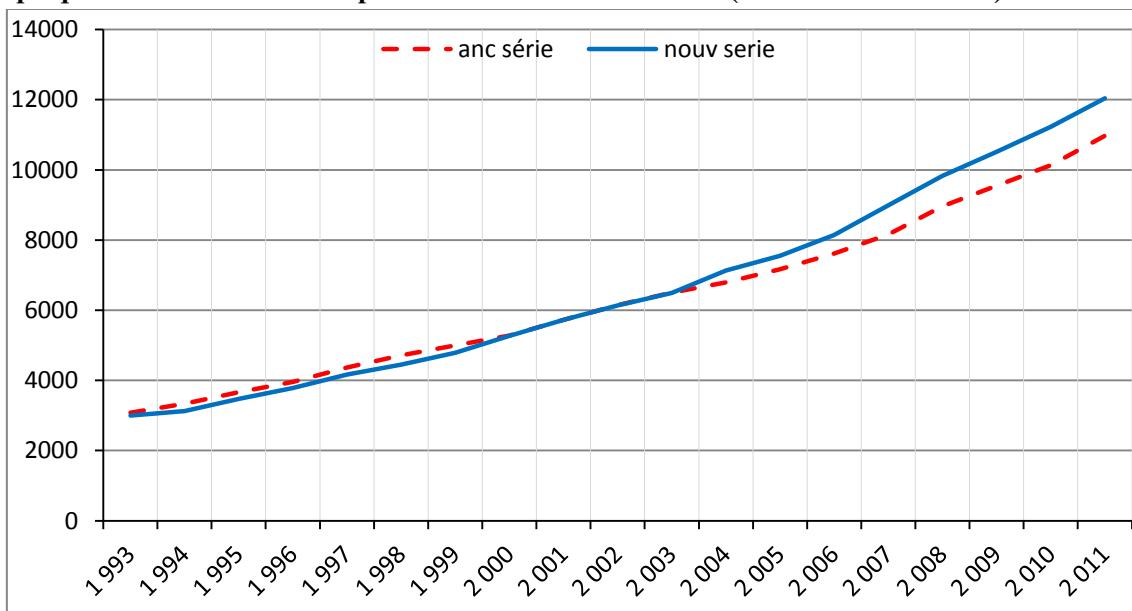
Ce chapitre a pour objet l'analyse des composantes de la demande du PIB des deux séries afin de ressortir les principaux changements ainsi que les phénomènes explicatifs.

III.1. Dépenses de consommation finale

Une meilleure couverture des sources d'informations statistiques de base et les changements méthodologiques opérés dans la base 2005 ont permis de réévaluer la consommation finale de 3,9% en moyenne sur la période sous revue et sa contribution à la variation du PIB est de 4,4 points dans la nouvelle année de base 2005. Toutefois, son poids dans le PIB varie légèrement (81,9% dans l'ancienne base contre 79,8% dans la nouvelle).

L'impact des changements méthodologiques apportés, s'est accru au fil des temps ; il part de -2,5% en 1993 et se chiffre à 9,15% en 2011. L'évolution des deux séries présente un « effet ciseau » résultant de l'amélioration du partage entre la FBCF et la CF.

Graphique 9 : Evolution de la dépense de consommation finale (en milliards de FCFA)



III.1.1. Dépenses de consommation finale des ménages

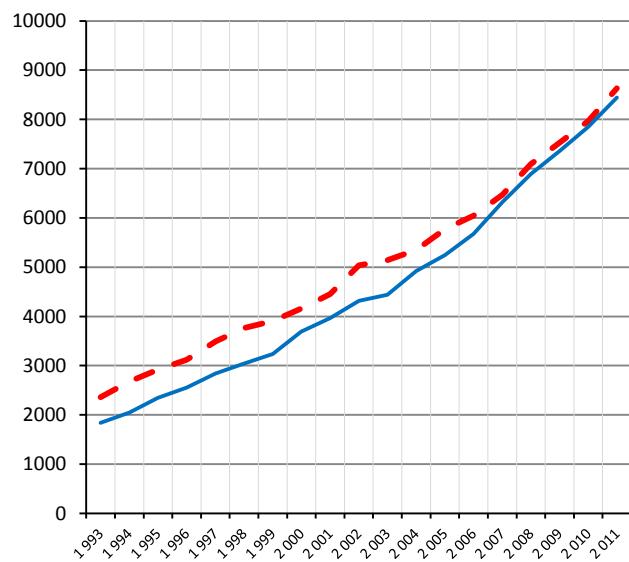
La prise en compte des différentes modifications méthodologiques et la disponibilité de couverture des sources récentes (ECAM 3) ont permis de réévaluer la CF des ménages qui s'est accru de 4,56% en moyenne par an sur la période 1993-2011. L'impact n'a pas toujours été positif sur toute la période sous revue. Entre 1993 et 2004, la nouvelle série est réduite de 4,38% en moyenne par an par rapport à l'ancienne, baisse résultant de l'amélioration du partage FBCF et CF. Par contre, sur la période 2005-2011, la nouvelle série de la CF est réévaluée de 4,56% en moyenne par an.

Les principaux facteurs ayant contribué à des modifications observées sur le niveau de la CF des ménages sont les suivants :

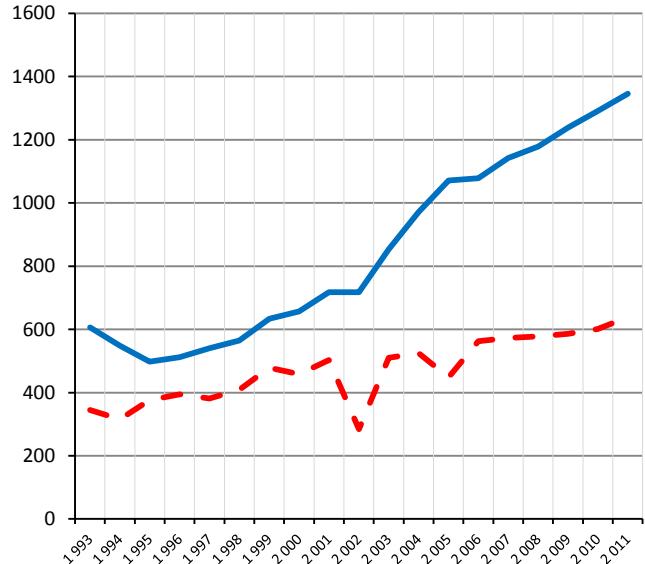
- L'exploitation des résultats de l'ECAM 3, avec une meilleure estimation du loyer imputé dont le niveau en 2005 se situe autour de 365 milliards contre 140 milliards dans l'ancienne série ;
- le partage du SIFIM par secteurs institutionnels ;
- la prise en compte de la recherche d'eau par les ménages qui permet de réévaluer la CF non marchande de 39 milliards en 2005 ;
- la prise en compte de l'auto-consommation des produits de la cueillette ;
- un meilleur partage FBCF et CF suite de la confrontation des sources ECAM3 ; EESI et RGPH.

En analysant les deux séries suivant la nature de la CF, il ressort que les changements apportés susmentionnés, couplés à l'amélioration du partage CF marchande et CF non marchande ont marqué positivement la CF non marchande sur toute la période sous revue (hausse de 67,7% sur la période). Par contre, la CF marchande a été revue à la baisse de 9,25% alors que l'écart entre les deux séries tend à s'annuler en fin de période.

Graphique 10 : Evolution de la CF marchande des ménages (en milliards de FCFA)



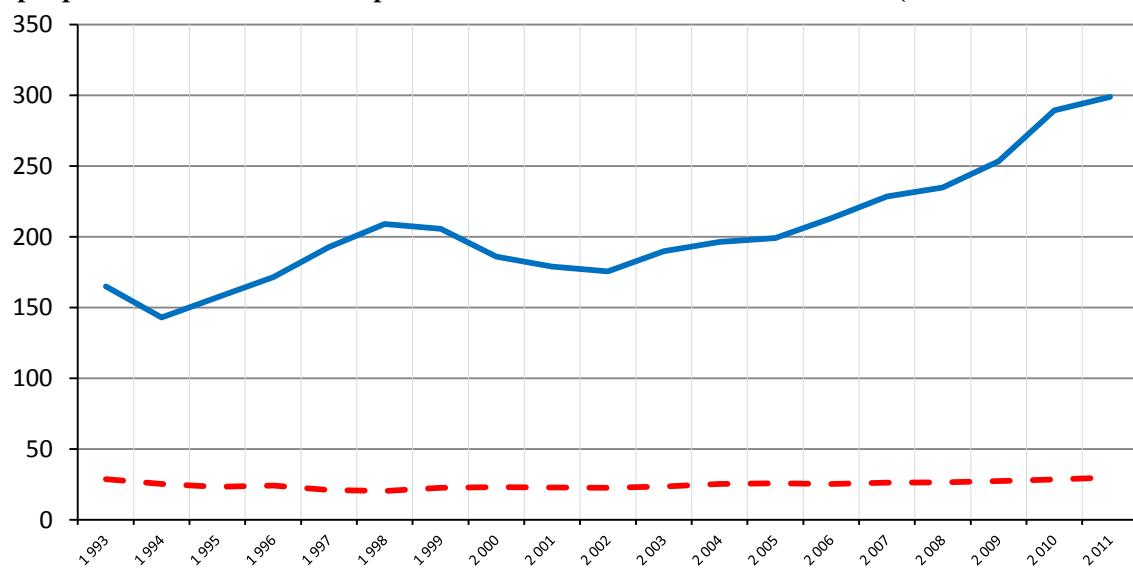
Graphique 11 : Evolution de la CF non marchande des ménages (en milliards de FCFA)



III.1.2. Dépenses de consommation finale des Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

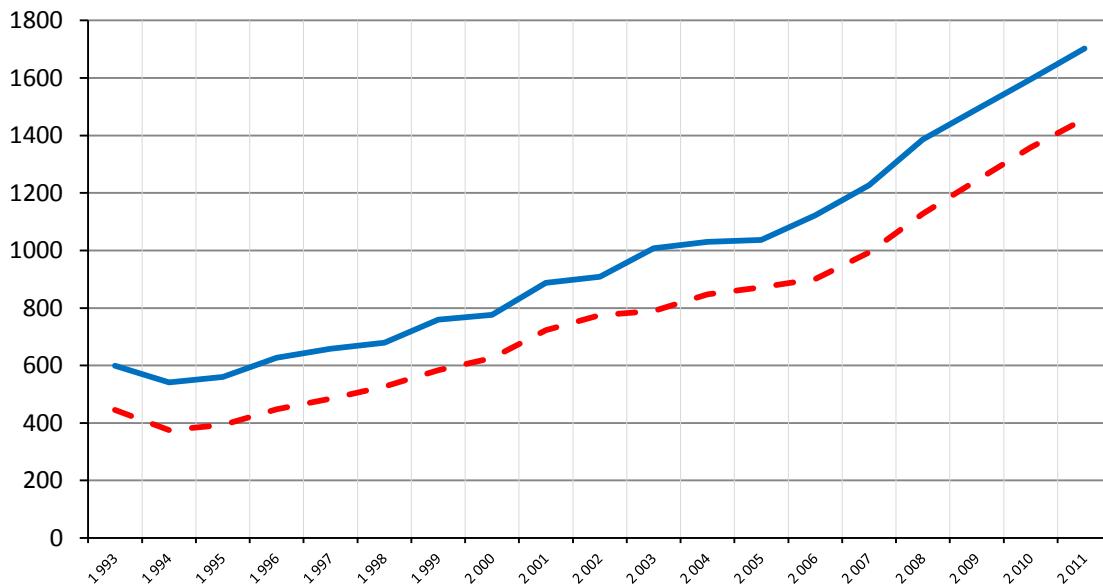
Dans la nouvelle série des comptes nationaux en base 2005, la CF des ISBLSM est en nette augmentation. De manière générale, le niveau de cette opération est de 27 milliards en moyenne par an dans l'ancienne série et bondit à 204 milliards en moyenne par an dans la nouvelle. Sa contribution à l'augmentation du PIB par rapport à l'ancienne se chiffre à 1,1%. Les travaux sur la nouvelle série ont bénéficié des résultats du RGE2009, d'une meilleure exploitation de la source balance des paiements qui a conduit à affiner le partage entre les transferts courants aux ISBLSM, les transferts sociaux en nature et les prestations sociales en espèces.

Graphique 12 : Evolution de la dépense de consommation finale des ISBLSM (en milliards de FCFA)



III.1.3. Dépenses de consommation finale des Administrations publiques(APU)

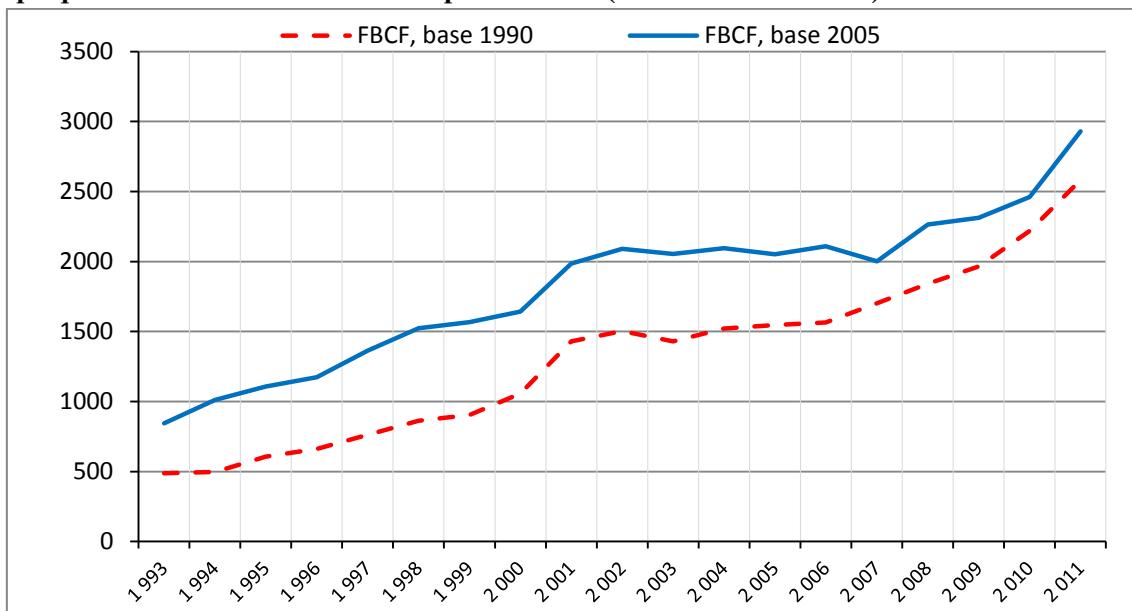
La nouvelle série de la CF des APU est réévaluée sur toute la période sous revue de 24,2% en moyenne par an. Sa contribution au PIB est aussi réévaluée d'environ 1% et sa contribution à l'augmentation du PIB par rapport à l'ancienne série de 1,9%. Cette réévaluation de la nouvelle série se justifie par la prise en compte de la consommation de capital fixe (CCF) dans la nouvelle base.

Graphique 13 : Evolution de la dépense de consommation finale des APU (en milliards de FCFA)

III.2. Formation brute de capital fixe

Le graphique ci-dessous présente une évolution comparée du niveau de la FBCF de l'ancienne et de la nouvelle série. On y note des évolutions similaires du point de vue tendanciel.

Néanmoins, l'on observe une nette augmentation du niveau de la FBCF dans la nouvelle série. Elle est réévaluée d'environ 500 milliards. En valeur relative, la hausse se situe à 31% en moyenne sur l'ensemble de la période.

Graphique 14 : Evolution de la FBCF à prix courants(en milliards de FCFA)

L'embellie de la FBCF dans la nouvelle série s'explique principalement une meilleure estimation de la FBCF des ménages en logement (ECAM 3) et l'amélioration du champ de

couverture de la FBCF avec la prise en compte de certains produits qui étaient précédemment classés en CF ou en CI.

Il s'agit de :

- i. les bases de données, les logiciels et les produits intangibles.
- ii. Les actifs végétaux non classés ailleurs ;
- iii. Les coûts de transfert de la propriété ;
- iv. les services professionnels, scientifiques et techniques (Recherche et développement, services d'architecture et d'ingénierie, contrôle et analyses, etc.)

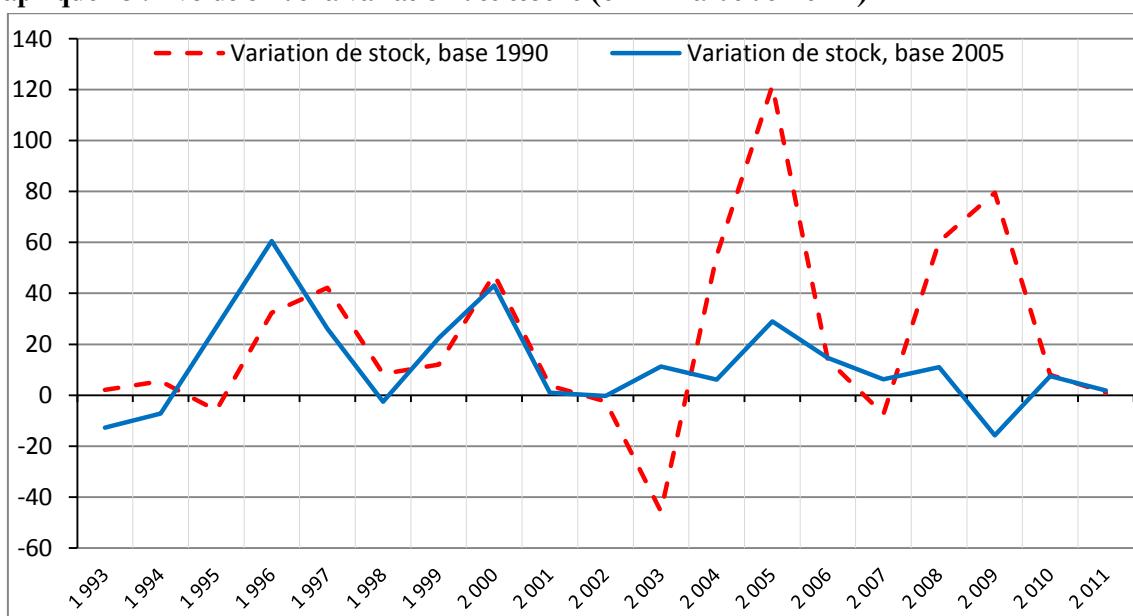
En effet, les logiciels et bases de données qui étaient consignés dans l'ancienne série en consommations intermédiaires conformément au SCN 1993, ont subi une évolution dans leur traitement avec l'avènement du SCN 2008, qui recommande leur prise en compte dans la FBCF. Ces changements conduisent à un relèvement du taux d'investissement.

III.3. Variation des stocks

Sur la période 1993-2002, on observe une évolution similaire des stocks de la nouvelle série par rapport à ceux de l'ancienne. En revanche, au-delà de 2002, l'ancienne série présente des évolutions assez erratiques. Précisément, partant d'une valeur de -46 milliards en 2003, la variation des stocks atteint 55 milliards en 2004 puis un pic de 121 milliards en 2006. Un phénomène semblable est également observé autour de l'année 2009.

Dans la nouvelle série, les évolutions présentent un caractère modéré, en raison d'une meilleure exploitation de la source DSF et des statistiques douanières qui permettent de mieux apprécier la variation des stocks des produits métallurgiques de base et ouvrage en métaux ainsi que celle des produits du travail du bois et article en bois.

Graphique 15 : Evolution de la variation des stocks (en milliards de FCFA)

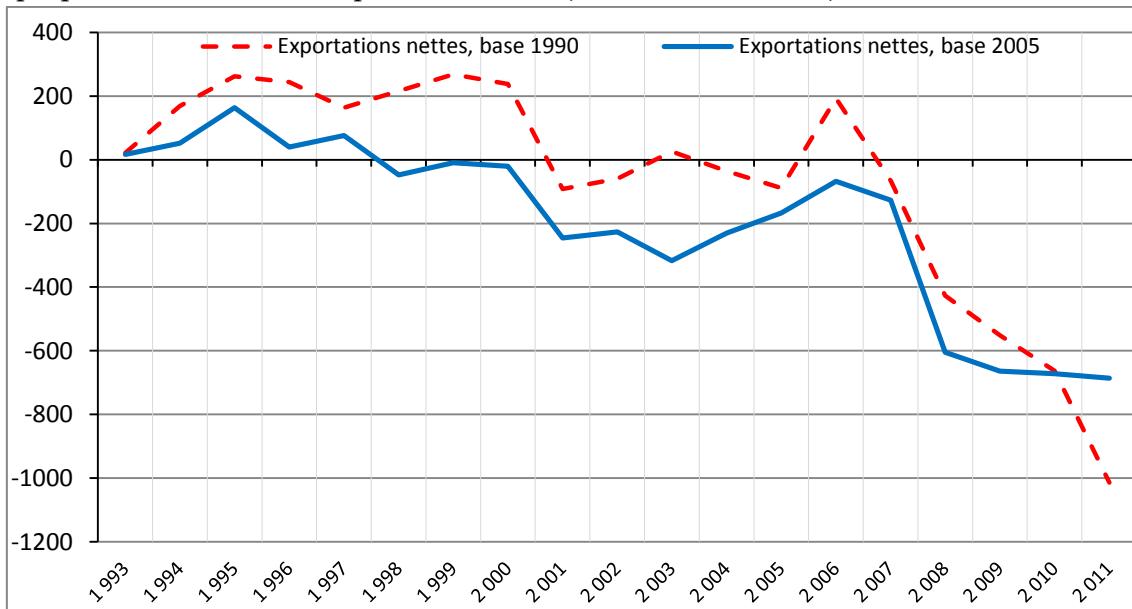


III.4. Exportations nettes

D'un point de vue tendanciel, les évolutions des exportations nettes dans la nouvelle série sont comparables à celles de l'ancienne série. On note, à cet effet, une tendance baissière sur l'ensemble de la période considérée, avec une accentuation de la pente au-delà de l'année 2006. Néanmoins, il convient de noter une nette dégradation du solde commercial dans la nouvelle série par rapport l'ancienne série. En valeur absolue, l'écart entre les deux séries est en moyenne de 134 milliards par an sur l'ensemble de la période considérée. Il convient de noter également que les exportations et les importations sont à la hausse respectivement de 25% et 34% en moyenne dans la nouvelle série par rapport à l'ancienne.

L'écart observé au niveau des importations entre la nouvelle et l'ancienne série est lié à une meilleure estimation du commerce extérieur notamment la prise en compte du commerce illicite. En effet, la nouvelle série a bénéficié d'une amélioration d'ordre méthodologique avec la mise en cohérence des informations fournies par la source commerce extérieur et la balance des paiements et une meilleure estimation des échanges transfrontalières informelles. Il convient également de signaler le nouveau traitement du SIFIM qui a contribué à l'alourdissement du solde extérieur.

Graphique 16 : Evolution des exportations nettes (en milliards de FCFA)



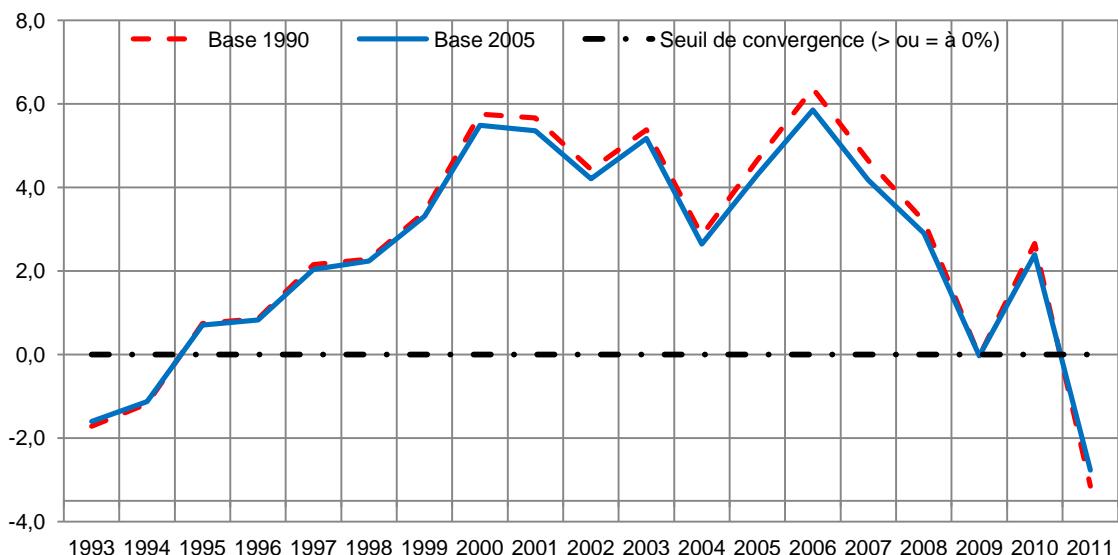
Chapitre IV: Impact des changements opérés dans la nouvelle base 2005 sur certains ratios économiques

Il sera présenté dans ce chapitre la comparaison de l'évolution de certains ratios économiques selon les deux bases.

IV.1. Les indicateurs de convergence

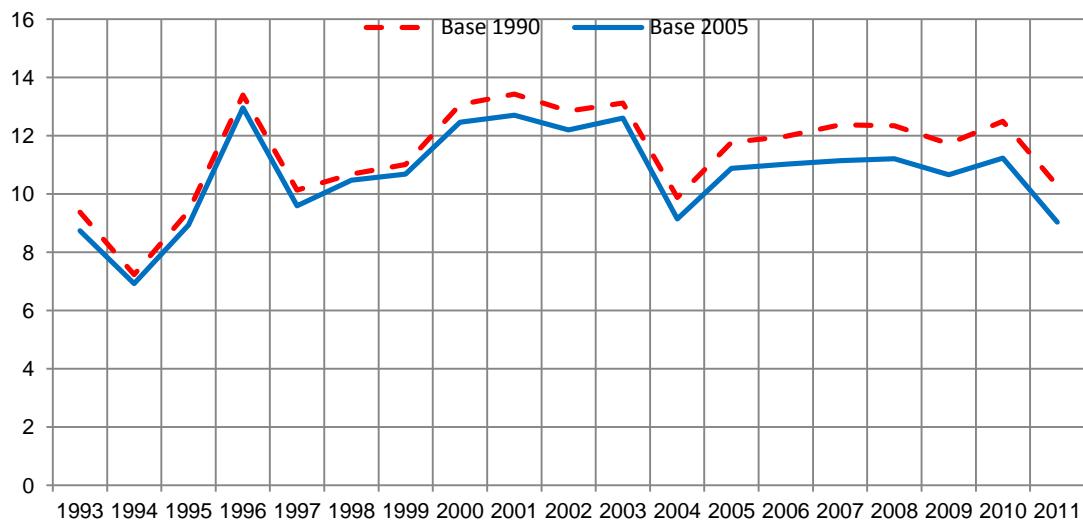
Depuis l'année 1995, le pays est caractérisé par un solde budgétaire de base positif : le solde moyen en pourcentage du PIB s'établit aux alentours de 2,6% sur la période 1993-2011 pour l'ancienne série (base 1990), contre 2,4% pour la nouvelle série (base 2005). Cette détérioration du solde budgétaire de base s'explique par la réévaluation du PIB nominal dans la nouvelle série.

Graphique 17 : Evolution du solde budgétaire de base (en % du PIB)

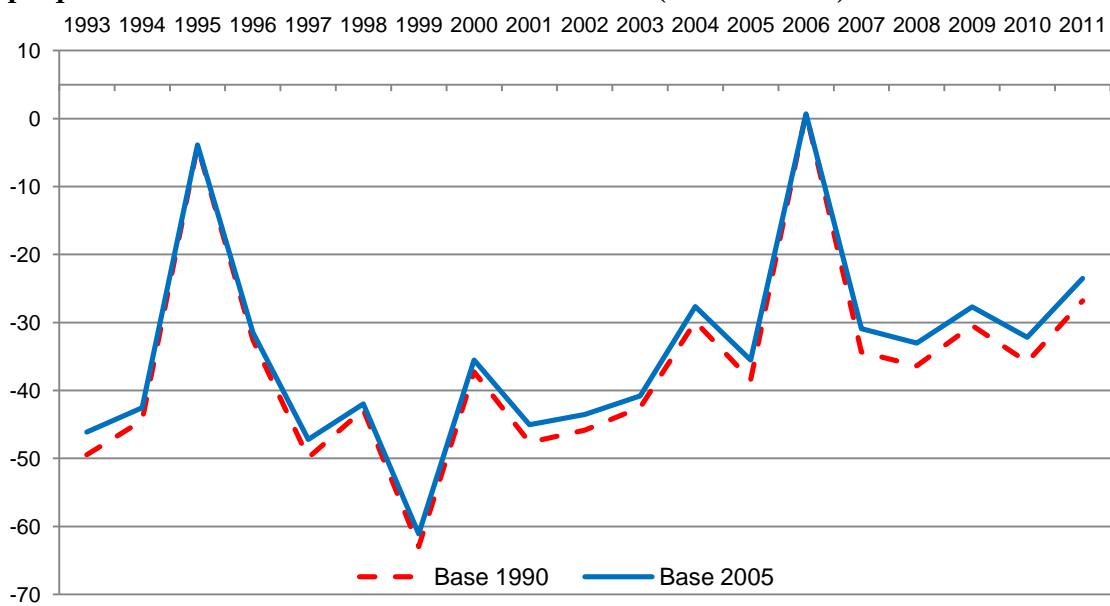


Avec la nouvelle série, le taux de pression fiscale s'éloigne davantage du critère de convergence de la surveillance multilatérale des Etats de la CEMAC. En effet, le taux de pression fiscale moyen s'établit autour de 10,7% pour la nouvelle série, contre 11,4% pour l'ancienne série.

Graphique 18 : Evolution du taux de pression fiscale (en % du PIB)

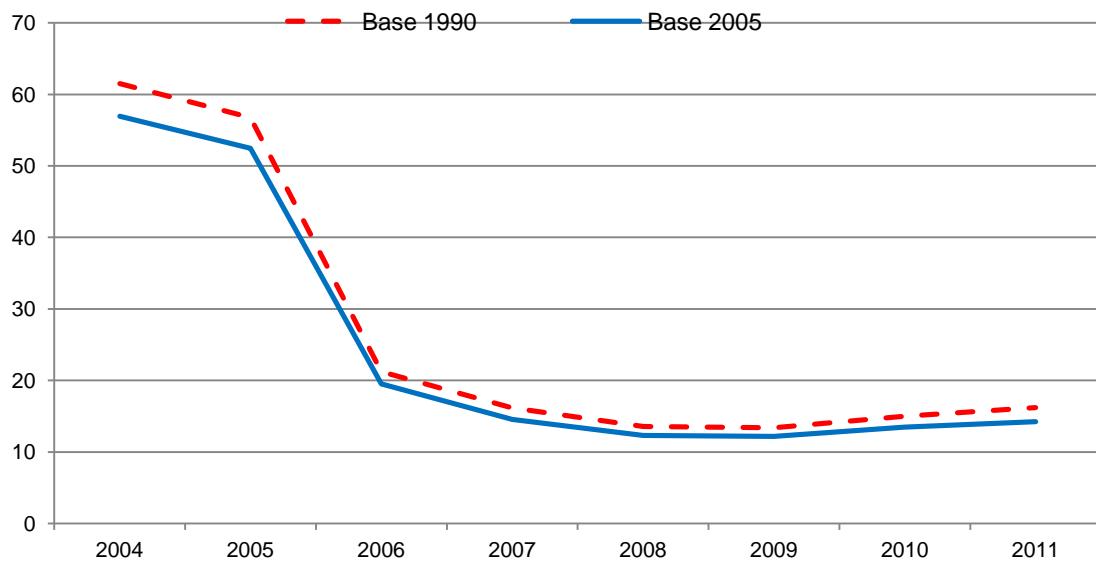


Graphique 19: Evolution du déficit extérieur courant (en % du PIB)



Le déficit extérieur courant demeure négatif sur le temps avec la nouvelle série. Toutefois, il est observé une légère amélioration du niveau du déficit extérieur qui gagne 2,2% en moyenne sur la période 1993-2011. Il faut relever que seules les années 1995 (-4,1% base 2005 et -3,9% base 2005) et 2006 (0,8% base 2005 et 0,7% base 2005) présente un déficit extérieur conforme au critère de convergence de la surveillance multilatéral des Etats de la CEMAC (> ou = à -5%).

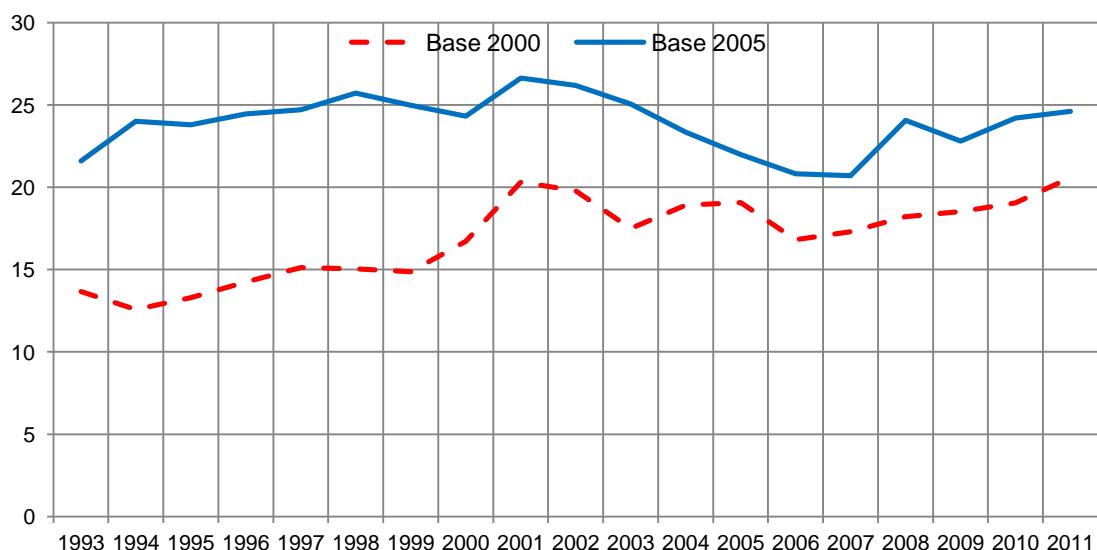
Graphique 20 : Evolution de l'encours de la dette publique (en % du PIB)



S'agissant de l'encours de la dette publique, il est estimé au 31 décembre 2011 à 2 036 milliards de FCFA, soit 14,2% du PIB de la nouvelle série contre 16,2% du PIB de l'ancienne série. Sur la période 2004-2011, l'encours évalué en pourcentage du PIB s'est déprécié en moyenne de -13,7% pour la nouvelle série, contre -13,0% pour l'ancienne série.

IV.2. Les autres indicateurs économiques

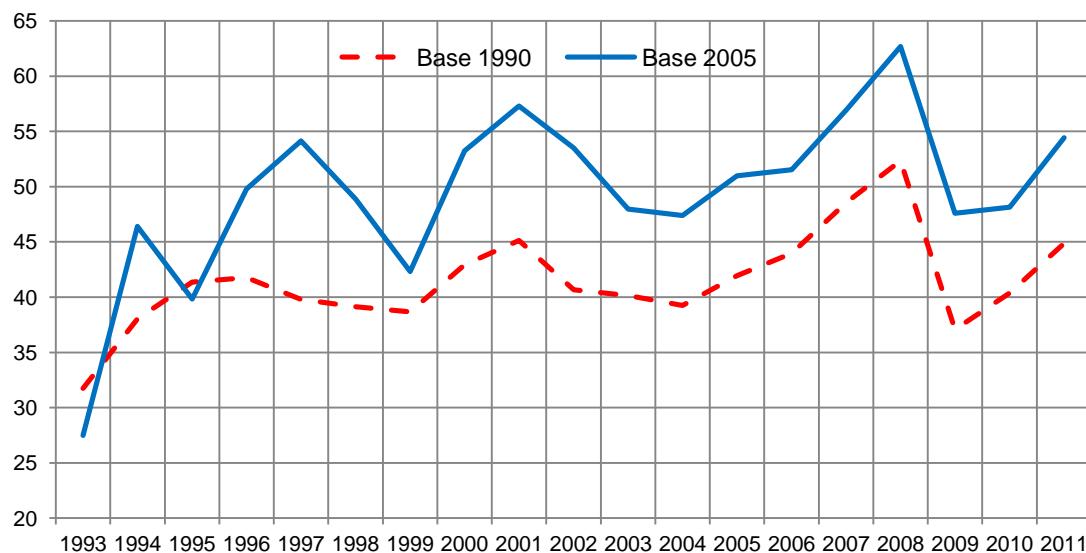
Graphique 21 : Evolution du taux d'investissement (en % du PIB)



La nouvelle série souligne un relèvement accentué du taux d'investissement sur la période 1993-2006 avec une tendance inverse en 1994. Cette évolution est due à une meilleure

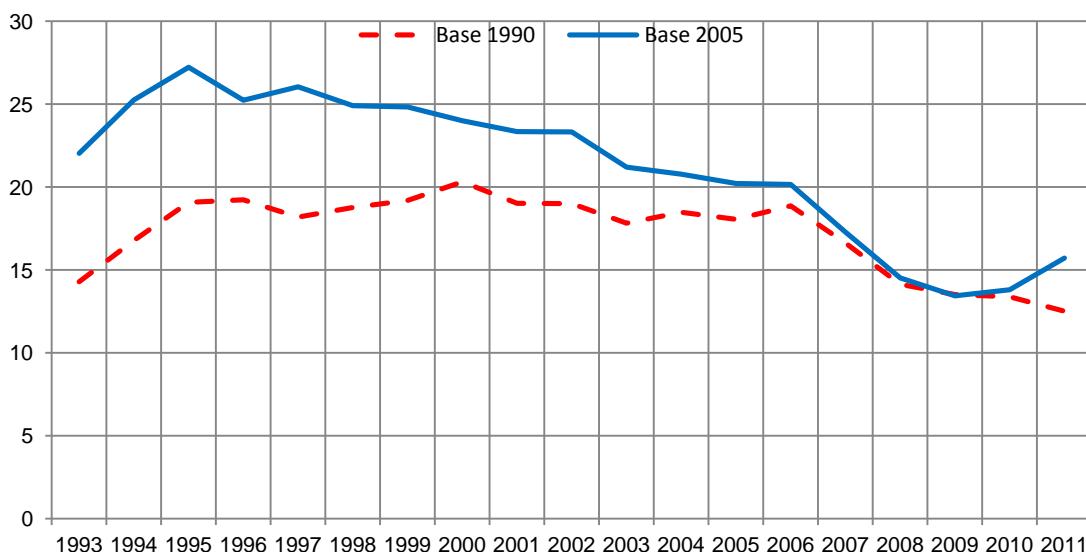
estimation de l'auto-construction des ménages et la prise en compte de nouveaux produits dans l'évaluation de la formation brute de capital fixe notamment les services professionnels, scientifiques et techniques d'une part, et une meilleure estimation des produits métalliques de base et ouvrage en métaux d'autre part.

Graphique 22 : Evolution du degré d'ouverture (en % du PIB)



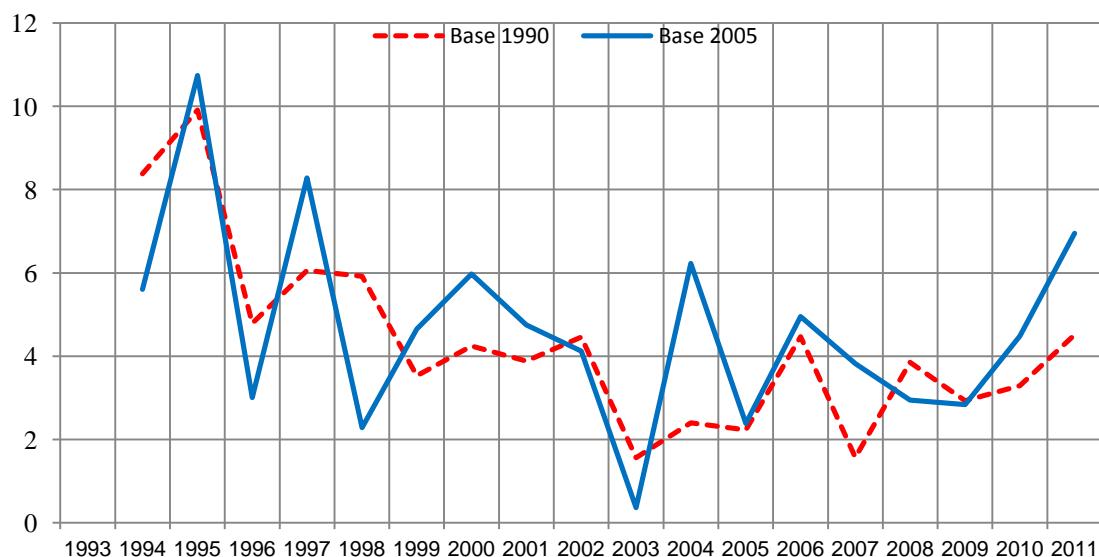
En ce qui concerne le taux de participation du Cameroun au commerce international de biens et services, la nouvelle série souligne un degré d'ouverture plus accentué avec un changement de tendance entre les deux séries en 1997. En moyenne, le degré d'ouverture en pourcentage du PIB est d'environ 41,5% et 49,5% respectivement pour l'ancienne et la nouvelle série.

Graphique 23 : Evolution du taux d'épargne intérieure brute (en % du PIB)



La dépense de consommation finale gagne en moyenne 7 points entre la base 2005 et la base 1990 sur la période 1993-2005 (taux de croissance moyen de 8,0% pour la nouvelle série contre 7,3% pour l'ancienne série). Les améliorations simultanées des niveaux de la dépense de consommation finale et du PIB favorisent l'évolution de l'épargne intérieure brute avec un taux moyen qui s'établit autour de 21,2% pour la nouvelle série, contre 17,2% pour l'ancienne série.

Graphique 24 : Evolution du taux de croissance du PIB par habitant (en %)



Il est relevé sur la période d'étude (1993-2011) un accroissement moyen annuel du PIB par habitant de 4,7% pour la nouvelle série contre 4,3% pour l'ancienne série.

Conclusion et perspectives

Ce document a présenté les résultats de la rétropolation de la nouvelle base 2005 selon le SCN 2008 sur la période 1993 à 20011. Les résultats obtenus montrent un changement important dans la structure de l'économie quinze (15) ans après l'élaboration de la base 1990 selon le SCN 1993.

En perspective, une stratégie de communication efficace devra être élaborée par l'Institut afin de permettre aux utilisateurs (Gouvernement, chercheurs et universitaires, partenaires au développement, etc.) de mettre à jour sur leurs bases de données macroéconomiques sur la période 1993 à 2011.

De même, les travaux de cette première phase devront être étendus aux tableaux des comptes économiques Intégrés (TCEI) sur la même période 1993 à 2011. Enfin, pour répondre à une exigence du système statistique national, il est envisagé la construction des séries (TRE et TCEI) de comptes nationaux sur la période 1959 à 1992 harmonisées selon le système de comptabilité nationale de 2008.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire des indicateurs

Ratio du Solde budgétaire de base sur PIB nominal

(Solde budgétaire de base/PIB nominal)*100

avec solde budgétaire de base =

Recettes totales hors dons

- Dépenses courantes (y compris prêts moins recouvrements)
- Dépenses en capital sur ressources propres

Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal

Encours dette publique totale en valeur nominale (intérieure et extérieure) rapporté au PIB nominal

Déficit extérieur courant par rapport au PIB nominal

Balance courante hors dons en % du PIB nominal

Pression fiscale

Recettes fiscales totales intérieur (en % du PIB nominal)

Taux d'investissement

Rapport entre l'investissement total en valeur nominale et le PIB nominal

Taux d'épargne intérieure brute

Rapport entre (PIB nominal moins dépenses de consommation finale nominale) et PIB nominal

Degré d'ouverture

Rapport entre somme des importations et des exportations de biens et services sur le PIB nominal

Encadré : Quelques critères de convergence de la surveillance multilatéral des Etats de la CEMAC et de l'UEMOA

Indicateur de 1 ^{er} rang	Objectifs	Indicateur de 1 ^{er} rang	Objectifs
Solde budgétaire de base / PIB	> ou = à 0%	Recettes fiscales / PIB	> ou = à 17%
Endettement / PIB	< ou = à 70%	Solde des paiements courants hors dons / PIB	> ou = à -5%

Source : *La convergence économique en Zone franc*, Réunion des ministres des Finances de la Zone franc – Yaoundé, 7 octobre 2008.

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Part du PIB primaire (%)	40
Tableau 2 : Contribution du secteur secondaire au PIB (%)	41
Tableau 3 : Contribution du secteur tertiaire au PIB (%)	42

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Evolution des PIB nominaux (en milliards de FCFA)	37
Graphique 2 : Part du secteur informel dans le PIB (%).....	38
Graphique 3 : Evolution des taux de croissance réel des deux séries (%).	39
Graphique 4 : Evolution du PIB primaire (en milliards de FCFA).....	39
Graphique 5 : Evolution du PIB du secteur secondaire (en milliards de FCFA).....	41
Graphique 6 : Evolution du PIB du secteur tertiaire (en milliards de FCFA)	42
Graphique 7 : Part des impôts et taxes dans le PIB (%)	43
Graphique 8 : Evolution de la dépense de consommation finale (en milliards de FCFA)	44
Graphique 9 : Evolution de la CF marchande des ménages	45
Graphique 10 : Evolution de la CF non marchande des ménages	45
Graphique 11 : Evolution de la dépense de consommation finale des ISBLSM (en milliards de FCFA)	46
Graphique 12 : Evolution de la dépense de consommation finale des APU (en milliards de FCFA)	47
Graphique 13 : Evolution de la FBCF à prix courants(en milliards de FCFA)	47
Graphique 14 : Evolution de la variation des stocks (en milliards de FCFA)	48
Graphique 15 : Evolution des exportations nettes (en milliards de FCFA)	49
Graphique 17 : Evolution du solde budgétaire de base (en % du PIB).....	50
Graphique 16 : Evolution du taux de pression fiscale (en % du PIB)	51
Graphique 18: Evolution du déficit extérieur courant (en % du PIB)	51
Graphique 19 : Evolution de l'encours de la dette publique (en % du PIB).....	52
Graphique 20 : Evolution du taux d'investissement (en % du PIB)	52
Graphique 21 : Evolution du degré d'ouverture (en % du PIB)	53
Graphique 22 : Evolution du taux d'épargne intérieure brute (en % du PIB)	53
Graphique 23 : Evolution du taux de croissance du PIB par habitant (en %).....	54

Equipe Technique

Supervision générale

1. TEDOU Joseph, Directeur Général, Institut National de la Statistique (INS)
2. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint, INS

Coordination technique

1. NEPETSOUN, Chef du Département des Synthèses et des Analyses Economiques, INS
2. NGUINGNANG Bernard, Chef de Division des synthèses Economiques, INS
3. PEGOUE Achille, Chef de Cellule des Comptes des biens et services, INS
4. NGHOGUE VOUFO Léonel Erith, Chef de Cellule des comptes provisoires et des comptes régionaux, INS

Equipe de rédaction et relecture

1. FOUOKING Joseph, Chef de Cellule des comptes des secteurs institutionnels, INS
2. TALOM KAMGA Alain, Chef Cellule des statistiques monétaires et finances publiques, INS
3. KAMSU KAGO Brice, Chargé d'Etudes Assistant, INS
4. DEFFO Achille Carlos, Chargé d'Etudes Assistant, INS
5. NGOUANA Serges, Chargé d'Etudes Assistant, INS
6. TCHOUALA Marcial, Chargé d'Etudes Assistant, INS
7. DIFFO Joé Clauvis, Chargé d'Etudes Assistant, INS
8. MENDO Paulin, Chef cellule MINEPAT
9. NGONGANG Eric, Chargé d'Etudes Assistant, MINEPAT
10. SIMO KENGNE Robert, Chargé d'Etudes Assistant, MINFI
11. TCHUINTE Augustin, MINADER.

Institut National de la Statistique

BP : 134 Yaoundé - Cameroun

Tél : (237) 22 22 04 45

Fax : (237) 22 23 24 37

Site Web: www.statistics-cameroon.org

***Une Publication du Département des Synthèses et des Analyses
Economiques***

© INS, Décembre 2013